JOYEUSES PAQUES

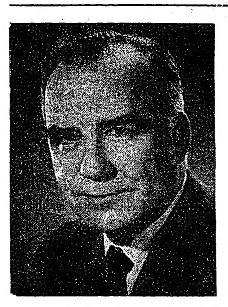
La Survivance

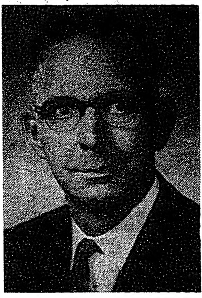
Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie (A.C.F.A. — F.C.F.C.)

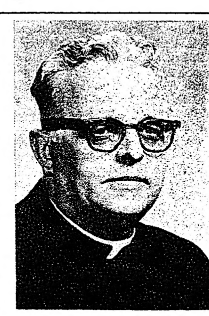
A TOUS NOS LECTEURS

VOLUME XXXVIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 6 AVRIL 1966 | No 20

Assemblée générale annuelle fructueuse







On aura reconnu, de gauche à droite, Me Lucien Maynard, C.R., dont le mandat de président-général expirera dès la prochaine assemblée du Conseil général de l'A.C.F.A. et qui fut chaleureusement applaudi des participants de l'Assemblée générale annuelle pour les services qu'il nous a rendus; le docteur Joseph P. Moreau qui fut l'objet d'une recommandation au Conseil souhaitant fortement qu'il devienne notre prochain président-général; le R.P. Jean Patoine, o.m.i., qui, tout comme Me Maynard, reçut une ovation de la part des participants pour les grands et nombreux services qu'il n'a jamais cessé de rendre à l'A.C.F.A. Ces trois membres de l'Exécutif furent également honorés par la remise d'une tuque du Centenaire des mains du maire de St-Paul, M. Jules Van Brabant.

C'est samedi dernier qu'eut lieu l'Assemblée générale annuelle des membres de l'A.C.F.A., à l'Académie Assomption d'Edmonton. Bien que le nombre de participants n'ait pas été aussi grand qu'il aurait pu, ou aurait dû être, toutes nos régions franco-albertaines étaient représentées à ces assises annuelles.

Comme il était prévu, la présentation du rapport de la Commission des Relations internes a suscité beaucoup d'intérêt et donné lieu à diverses discussions fort intéressantes chez les participants.

Voici, en résumé, les rapports soumis à l'Assemblée et les discussions qui ont suivi ces rapports.

Ouverture:

C'est Mgr Ketchen, P.D., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, qui eut l'honneur de réciter la prière d'ouverture de l'assemblée. Me Lucien Maynard déclara ensuite l'Assemblée officiellement ouverte et la Révérende Soeur Thérèse des Chérubins souhaita la bienvenue et le plus grand succès possible aux participants dans leur délibérations de la journée.

Rapport du président-général:

Me Maynard fit alors lecture de ce qui devait être son deuxième et dernier rapport annuel comme président-général de l'Association. On trouvera le texte intégral de ce rapport en page deux de La Survivance de cette semaine. Son texte ayant été préparé il y a quelque temps, Me Maynard a cru bon d'ajouter trois item importants à son rapport original. Ce sont: l'octroi important récemment reçu par le Petit Séminaire de St-Paul du gouvernement de la province de Québec, selon la même formule de prêt-conditionnel qu'on a utilisé dans le cas du Collège Saint-Jean à Edmonton. De plus, l'A.C.F.A. a fait des représentations auprès du Département de l'Education dans le but d'obtenir du français dans les 10e, 11e et 12e années, tout comme nous l'avions antérieurement obtenu pour les 7e, 8e et 9e années. La chose est impossible actuellement, le Département ne pouvant aller à l'encontre de la Loi. Il faudra donc — et c'est ce que l'on envisage — soumettre un amendement à la loi déjà existante; une rencontre avec le ministre de l'Education, M. McKinnon, a permis d'entamer des pourparlers qui devaient éventuellement conduire à l'étude de la question par le Département et par le Cabinet provincial sur cette question. Une réponse est attendue d'ici quelques jours. La dernière addition au rapport du président général a trait à la situation de la librairie Schola; l'année dernière a donné lieu à un autre déficit et il semble que ce soit surtout en raison du manque de compréhension de la part de notre population qui n'a pas encore réalisé la participation directe de l'A.C.F.A. dans cette librairie et les bénéfices qui pourraient en découler. La dernière parole de Me Maynard sur cette question est assez éloquente: "Ceux qui font du tort à Schola, font du tort à l'A.C.F.A.".

Ce rapport a donné lieu à deux suggestions pertinentes: que l'Association s'informe auprès du Comité du centenaire de St-Paul pour l'élaboration de ses propres projets et que tous et chacun aient à coeur d'écrire ou de parler à leurs représentants fédéraux ou provinciaux de la nécessité qu'un juge d'expression française soit nommé à la Cour de District en remplacement du juge André Déchène.

Rapport financier:

On a déploré le fait que ce rapport ne soit pas plus détaillé et complet. L'assemblée, a exprimé le désir qu'une nouvelle formule soit mise en vigueur dès l'an prochain en vue de corriger cette situation. En ce qui concerne les activités financières de cette année, il ressort que l'Association a pu accumuler un surplus de $3,197.83; en effet, les recettes se sont chiffrées à $15,862.08 alors que les dépenses atteignaient la somme de $12,664.25. Me Maynard a bien fait ressortir l'importance d'un octroi de $7,500 que l'A.C.F.A. a pu obtenir de la province de Québec et qui nous a permis le surplus mentionné; il demeure cependant que cet octroi ne doit pas être considéré comme un don régulier auquel nous devons nous attendre; il est même probable qu'il ne se répétera pas cette année.

Commission des Relations internes:

Vu son importance, ce rapport a naturellement pris la majeure partie des débats de l'avant midi. Le président de la Commission, M. Gérard Diamond, a présenté ce rapport avec amendements requis à la suite d'une première présentation au Conseil général il y a quelques semaines. Il a de plus présenté une étude qu'il s'était lui-même chargé de faire sur un plan de recrutement et de financement. Cette étude fut plus tard acceptée à titre de complément du rapport, mais non comme document officiel de la Commission.

Voici quelles ont été les recommandations de la Commission adoptées par l'Assemblée générale:

Au plan régional:

Que les bornes géographiques des organisations régionales de l'A.C.F.A. demeurent telles que nébuleusement déterminées par la constitution de l'Association à son Assemblée générale annuelle du 8 mai 1965.

Que les organisations régionales de l'A.C.F.A. soient désormais reconnues sous le nom d'A.C.F.A. régionales de Morinville-Legal, de Bonnyville, de St-Paul, de la Rivière-la-Paix, de Lac La Biche-Plamondon, de Calgary et d'Edmonton.

Que le terme "comité régional" soit dorénavant remplacé par Conseil régional et/ou Exécutif régional, selon le cas.

Que chaque A.C.F.A. régionale conserve son caractère autonome et prépare sa propre constitution (et ses amendements) pourvu que cette constitution (et ses amendements) soient conformes aux exigences de la constitution de l'A.C.F.A. et approuvées par le Conseil général de l'Association.

Que les présidents régionaux soient membres "ex-officio" du Conseil général.

Qu'aux présidents-généraux s'ajoute au Conseil général un représentant

(suite à la page cinq))

Prochain président - général?

L'Assemblée générale annuelle des membres ayant été invitée à faire une recommandation quant au choix du prochain président-général de l'Association, tous les membres présents furent unanimes à recommander le Dr Joseph P. Moreau d'Edmonton comme successeur de Me Lucien Maynard, C.R.

Cette recommandation sera donc transmise au Conseil général de l'A.C.F.A. dès sa prochaine assemblée et ce n'est qu'à ce moment que se fera l'élection officielle du nouveau président-général. Jusqu'à ce moment, le président-général actuel demeure en fonction.

Cri d'alarme au sujet de la région de Rivière-la-Paix

Nous sommes reconnaissants envers la direction de l'A.C.F.A. de nous fournir une fois de plus l'occasion de faire entendre notre voix au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Si nous comprenons bien notre rôle, en plus des activités exercées par nos organismes d'établissement, vous vous attendez à recevoir un écho aussi fidèle que possible du milieu rural et par conséquent du milieu canadien-français de St-Paul et Rivière-la-Paix.

Il n'est pas question non plus de brosser un tableau plutôt optimiste ou plutôt pessimiste, car nous nous adressons à un auditoire qui est déjà informé, au moins dans les grandes lignes, des transformations qui s'opèrent dans nos campagnes par la force de l'évolution et qui en changeront le visage d'ici très peu d'années.

Pour être réaliste, cela nous amène forcément à modifier notre concept du milieu rural tel que nous l'avons connu.

Décrire le problème dans tous ses détails constituerait un long chapitre que nous ne pouvons pas nous permettre aujourd'hui. Essayons plutôt de découvrir les grandes lignes du problème et comment il affecte directement notre A.C.F.A.

Voici les grandes lignes du problème. Au train où vont les choses nous avons raison de croire que dans les cinq prochaines années, notre population agricole actuelle aura diminué de 50%. Notre population rurale diminuera également d'un pourcentage presque aussi élevé. Plusieurs écoles seront fermées. Un pourcentage de paroisses seront redevenues missions ou auront été annexées à d'autres centres voisins.

Ce qui vient d'être énuméré peut vous sembler de la pure fantaisie. Pour vous donner une petite idée du contraire, disons que la municipalité de Smoky River, dont le territoire comprend la presque totalité de la région français de la Rivière-la-Paix, a eu du mois de novembre 1965 au mois de mars 1966, soit les trois derniers mois, 84 terres qui ont changé de mains. Ce rythme de transactions existe depuis trois ans et continue de s'accentuer. Ceux qui vendent s'en vont ailleurs, se disséminant dans les centres urbains à majorité anglaise, n'ayant assez souvent pas d'autre alternative que de s'assimiler.

Nos paroisses, nos écoles, nos caisses populaires, nos coopératives se ressentent de cet état de chose et plusieurs en sont plus ou moins désemparées ne sachant quel serait la meilleure chose à faire.

Voilà où l'A.C.F.A. aurait sans doute un champ d'action. Si la population rurale de nos régions françaises doit diminuer d'autant d'ici cinq ans et si ceux qui resteront seront peut-être plus forts et plus indépendants financièrement, n'y aurait-il pas lieu de prévoir dès maintenant comment ils devraient être groupés entre eux et quelle orientation devraient prendre leurs institutions actuelles.

Il nous semble qu'il y aurait là place à comité permanent au sein de l'A.C.F.A. pouvant suggérer des politiques générales à l'Association en vue d'aider les membres qui sont affec-

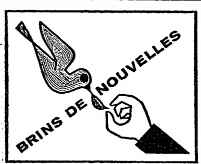
(suite à la page 4)



La Survivance offre ses sincères félicitations à Mlle Aline Blain qui a récemment remporté les épreuves préliminaires du Festival de Musique du Commonwealth et lui offre ses meilleurs voeux de succès pour les finales qui doivent avoir lieu le 4 mai prochain à Londres. Mlle Blain est la fille de M. et Mme L. A. Blain d'Edmonton; elle étudie présentement à l'Académie royale de Musique de Londres, boursière du Conseil canadien des Arts.

Pas de courriers cette semaine

Etant donné l'abondance de matière à la suite de l'Assemblée générale de l'A.C.F.A. nous regrettons et nous excusons de ne pouvoir publier les courriers reçus cette semaine. Tous sont reportés à la semaine prochaine.



Il serait trop long de donner les noms de tous les participants à l'Assemblée générale annuelle, mais nous remarquions les présidents de toutes nos régionales: de la Rivière-la-Paix, M. Gérard Maisonneuve; de Bonnyville, M. le docteur Jean-Paul Bugeaud; de St-Paul, M. Jules Van Brabant et d'Edmonton, M. Jacques Boucher.

* * *

Nous remarquions aussi dans l'assistance la présence de deux anciens présidents-généraux: M. le docteur L. O. Beauchemin de Calgary ainsi que Me Louis A. Desrochers d'Edmonton.

* * *

Au cours de l'après-midi, quelques dirigeants de l'A.C.F.A. ont été honorés par le comité du centenaire de St-Paul. M. Jules Van Brabant leur a en effet remis une tuque rouge du centenaire. Les récipiendaires de "L'ordre de la tuque" furent: Me Lucien Maynard, C.R., M. le docteur Joseph P. Moreau et le R.P. Jean Patoine, o.m.i.

* * *

A propos du comité du centenaire de St-Paul, il faut souligner le kiosque que l'on avait aménagé et qui fut visité de tous; on y offrait des dépliants explicatifs des 40 projets déjà en cours, on pouvait aussi s'inscrire comme membre de l'Association des Amis de Champlain qui organisera en octobre prochain un voyage à Brouage et on pouvait aussi se procurer des tuques du centenaire ou encore des clochettes miniatures.

* * *

Un autre kiosque, très bien aménagé et que tous se plurent à visiter, fut celui de la librairie Schola. Le gérant, M. Guy Joulin, était présent et prêt à fournir toutes explications qu'on lui demandait. Cet étalage démontrait très bien toute la gamme de livres qu'on peut se procurer chez Schola, depuis les livres d'enfants jusqu'aux bouquins scientifiques, passant par les domaines de la religion, de la liturgie, etc.

La conférence de M. Claude Ryan

N.D.L.R. Nous regrettons infiniment de ne pouvoir commencer dès cette semaine la publication de cette conférence; il nous a été impossible de pouvoir compléter à temps le gigantesque travail de préparation que cela exige. Il est certain, cependant, que nous en publierons au moins une partie dès la semaine prochaine.

Personne n'aura regretté de s'être déplacé pour venir entendre les propos de M. Claude Ryan vendredi soir dernier à l'Académie Assomption. Présentée sous forme de bilan — actif et passif — de la situation française actuelle,la conférence nous aura permis de mieux comprendre et de mieux analyser les événements et les motifs qui président aux décisions qui sont prises au Québec et qui, trop souvent, nous paraissent incompréhensibles.

Me Maynard

En présentant le conférencier, Me Maynard n'a pas manqué de rappeler que M. Ryan n'était pas un inconnu de plusieurs d'entre nous; d'abord parce que ses fonctions dans l'Action catholique l'avaient amené, il y a quelques années, à faire plusieurs visites dans nos centres franco-albertains et aussi à titre de directeur du Devoir, dont nombre d'entre nous sont de fidèles lecteurs.

M. le juge Déchène

Cette conférence ayant été sous le patronage du Conseil de la Vie Française en Amérique, il revenait de droit à son président — qui est aussi l'un des nôtres — l'honorable juge André M. Déchène de remercier M. Ryan. Il le fit en termes éloquents, soulignant l'intérêt des propos de M. Ryan, son intérêt à la cause des minorités francophones, son grand canadianisme et le remerciant aussi d'avoir bien voulu

(suite à la page 4)

La Survivance est heureuse de souligner la nomination de Me Louis A. Desrochers à titre de président honoraire du Conseil des Etudiants de l'Université de l'Alberta pour l'année 1966-67. Me Desrochers est également membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université et vendredi dernier les actionnaires de CHFA le nommaient président de Radio-Edmonton Ltée. Félicitations.

Très grand succès remporté par le stage de chant choral

"Tu chantes ta joie,
"Tu donnes ton coeur,
"Frère tu es cher".

"Encore, encore!" C'est ainsi que s'exprimait la grande satisfaction de tous ceux qui ont assisté au stage de chant choral tenu à l'Académie Assomption les 25, 26 et 27 mars, et dirigé par Mlle Chantal Masson, professeur de l'Ecole de Musique de l'Université Laval et instructeur du Mouvement international "A Coeur Joie".



Mlle Chantal Masson

Les 65 stagiaires, chefs de choeurs ou choristes, venus de différentes régions albertaines furent unanimes à dire que ces jours d'étude bien remplis constituaient une expérience unique et formidable d'enrichissement. "Chantal, entendait-on dire, c'est une femme merveilleuse!" Et en effet, elle s'est révélée être un professeur émérite. En 14 heures elle a enseigné un magnifique répertoire à 4 voix mixtes — folklore, chants de renaissance, chant moderne, etc. En plus de cela, elle a fourni à tous des moyens pratiques de direction de chorale, des notions musicales de toute première valeur. Elle a su, en plus donner quantité de conseils aux individus; tout cela dans l'esprit bien typique du mouvement A Coeur Joie, dynamique, professionnel et toujours fraternel.

La soirée du samedi fut véritablement de cachet international; grâce à ses diapositives en couleur, Chantal nous a transportés en Europe où se trouvent les grands choralies du Mouvement. C'est là aussi que figurent, côte à côte, chorales et orchestres français, allemands, anglais, espagnols, italiens, suisses ou canadiens et même de pays communistes. Ces grandes manifestations ont lieu toutes les trois années dans le vieil amphithéâtre romain de Vaison-la-Romaine, en France; plusieurs milliers de choristes s'y groupent et on dit même que la foule est tellement enthousiaste qu'elle ne peut s'empêcher d'unir sa voix à celle des choristes.

La vue de ces rassemblements im-

(Suite à la page 8)



Rien plus que la fragilité et la douceur de ce petit poussin accentuées par ce frais et joli minois d'enfant ne sauraient mieux exprimer l'arrivée du printemps et la proximité de Pâques.

Editorial

Nous vous disons merci, Me Maynard

Le président-général de l'A.C.F.A., Me Lucien Maynard, c.r., a officiellement signifié son intention de laisser son poste dès l'expiration prochaine de son terme d'office, c'est-à-dire au moment de la prochaine réunion du Conseil général de l'Association.

Nous regrettons cette décision, mais elle est en règle avec notre constitution qui stipule que nos présidents-généraux sont élus pour un terme de deux ans; et quand ce ne serait pas le cas, nous pourrions aussi bien comprendre que Me Maynard ne veuille pas accepter un second terme.

Au cours des deux dernières années, Me Maynard aura su insufflé à l'A.C.F.A. son propre dynamisme et il aura su lui ouvrir de nouveaux horizons. Est-il besoin ici de rappeler sa façon maîtresse de conduire nos assemblées, son grand amour de la précision ou sa largesse de vues?

Ses grandes connaissances des rouages parlementaires et législatifs, ses nombreux contacts dans les divers ministères de la province nous ont, sachons le reconnaître à sa juste valeur, ouvert de nombreuses portes qu'il nous aurait été bien difficile de franchir autrement.

Il y aurait beaucoup encore à dire en ce sens . . . Nous préférons nous attarder sur un point particulier de la personnalité de Me Maynard. Nous avons mentionné plus haut son grand amour de la précision; or, au tout début de son mandat il lui a semblé qu'il manquait à l'A.C.F.A., cet outil indispensable de précision: une constitution refondue, renouvelée et mise à date.

C'est pourquoi il fut à la base de la nouvelle constitution; c'est pourquoi il déploya tant d'efforts et s'entoura des meilleurs éléments de l'Association pour en venir à faire ce travail que bien d'autres avaient jugé nécessaire mais que personne n'avait osé entreprendre.

Nous comprenons, comme nous l'avons dit, que Me Maynard veuille laisser à d'autres la présidence de l'A.C.F.A.

La charge est lourde et requiert énormément du temps de celui qui en est investi. Il faut savoir comprendre que tous et chacun d'entre nous avons des activités professionnelles et des intérêts personnels qu'il ne faut pas négliger indéfiniment.

Il n'y a pas de doute que Me Maynard ait dû sacrifier plusieurs heures de pratique au bénéfice de l'A.C.F.A. — à notre bénéfice puisque, en définitive, l'A.C.F.A. nous représente et effectue beaucoup de travail en notre nom.

Nous sommes persuadé, d'autre part, que notre ancien président-général ne nous quittera pas, sans espoir de retour! Il est certain qu'il continuera à s'occuper activement des affaires de l'Association et qu'il saura aussi trouver le temps nécessaire aux multiples services qu'on ne manquera pas de lui demander . . .

Il n'est pas impossible non plus qu'il nous revienne à la présidence, dans quelques années.

Quoi qu'il en soit, nous sentons aujourd'hui le besoin et le devoir bien agréable de lui dire, en tant que voix officielle de l'A.C.F.A., nos remerciements les plus sincères pour tout le travail accompli et tout le dévouement qu'il a apporté à la lourde tâche que nous lui avions mise sur les épaules.

Au nom de tous: Merci, Me Maynard.

J.-M. O.

Etude des possibilités de pêche commerciale et sportive en Alberta

OTTAWA — On étudiera, en vertu du programme de l'ARDA, la possibilité d'établir d'autres pêcheries commerciales en eau douce et d'augmenter la pratique de la pêche sportive dans le nord de l'Alberta.

Ceux qui bénéficieraient directement des résultats ainsi obtenus seraient les quelque 20,000 Métis et Indiens de la région située au nord de la 21e ligne de base, gens dont le revenu moyen par année s'établit à l'heure actuelle à $250 seulement. Le seul espoir de relever l'économie de cette région du nord de l'Alberta résiderait dans l'aménagement de pêcheries; mais, avant d'imaginer un programme d'action, il importe de se renseigner de façon plus précise sur les espèces de poissons et les stocks disponibles.

En annonçant cette entreprise de l'ARDA, le ministre des Forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, et le ministre provincial de l'Agriculture, M. H. E. Strom, déclarent que le coût d'environ $63,000, sera partagé également par les deux gouvernements. On s'attend que l'enquête dure trois ans.

Toutes les eaux importantes feront l'objet d'une étude, y compris celles des bassins de la rivière Petitot, de la rivière de la Paix, de la rivière au Foin, de la rivière Athabaska et de la rivière des Esclaves.

On connaît peu de choses sur les ressources poissonières du nord de l'Alberta, et afin de déterminer les virtualités de la région, il faut d'abord étudier les conditions physiques, chimiques et biologiques de chaque lac et de chaque cours d'eau.

Ce projet de l'ARDA sera mis en oeuvre par le Conseil d'aménagement du nord de l'Alberta, tandis que la Division du poisson et de la faune du ministère des Terres et Forêts de la province se chargera de l'étude de l'analyse des données et des recommandations.

Une voiture bien vérifiée est source d'agrément

A chaque année, durant les mois d'avril et de mai, le Comité de la sécurité des véhicules du Conseil canadien de la sécurité routière, lance à travers le pays une campagne qui a pour but de rappeler à chaque propriétaire de véhicule à moteur la responsabilité qui lui incombe de conserver son véhicule en bon état de fonctionnement. La campagne de 1966, qui débutera à minuit le 31 mars pour se terminer à minuit le 31 mai, jouira du concours particulier des concessionnaires de voitures, des garagistes et des opérateurs de centres de service à travers le pays.

Selon M. S. E. Swallow, président du comité, "Ce n'est pas le temps de l'année où ces messieurs ont besoin de travail supplémentaire. Mais, comme le printemps est la saison de la mise au point la plus importante, à chaque année ils se joignent à nous en vue de diminuer le nombre de véhicules dangereux qui circulent sur les routes et dans les rues". M. Swallow, qui est chef du service à la société Ford Motor Co. of Canada Ltd., recommande aux propriétaires de voitures et de camions de faire faire la mise au point complète de leurs véhicules. "C'est la seule façon, dit-il, de remédier aux défectuosités pouvant résulter de l'emploi constant et l'usure, avant qu'elles n'entraînent des résultats tragiques".

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.00
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 6 AVRIL 1966

Dieu nous parle:

Ne redoute pas l'arrêt de la mort, souviens-toi de ceux d'avant toi et de ceux d'après toi. C'est la loi que le Seigneur a portée sur toute chair; pourquoi se révolter contre le bon plaisir du Très-Haut? (Eccli 41, 3)

L'eau éteint les flammes, l'aumône remet les péchés. (Eccli 3, 26)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Rapport du Président-général de l'A.C.F.A. à l'Assemblée générale annuelle des membres

Je suis très heureux d'inaugurer cette Assemblée générale annuelle des membres en vous présentant un résumé des principales activités auxquelles les membres du Conseil général et de l'Exécutif de l'A.C.F.A. se sont dévoués depuis la tenue de la dernière assemblée générale qui a eu lieu le 8 mai 1965.

Cette assemblée de l'an dernier inaugurait un nouveau régime qui avait été décidé antérieurement par le Conseil général. Ce régime avait pour but de séparer le domaine administratif de l'Association avec les problèmes académiques qui doivent être traités au cours de congrès annuels. Les membres nous ont exprimé leur satisfaction et l'expérience a prouvé que ce changement était tout à fait opportun.

Le succès de nos assemblées dépend en partie du nombre de membres qui y assistent, mais il dépend surtout de la participation active de tous les membres présents. Je vous invite donc à vous sentir bien à l'aise pour exprimer librement vos opinions sur les différents problèmes qui seront apportés à votre attention. Ces problèmes sont importants et nous avons besoin de l'expérience de tous et chacun pour les solutionner au plus grand avantage de notre Association. Nous ne voudrions pas qu'un seul membre ici présent s'en retourne avec l'impression qu'il n'a pas pu exprimer ses idées.

Au cours de la journée, des représentants de différents organismes viendront vous donner un bref résumé de leurs activités. Vous trouverez, dans le dossier qui vous a été remis au moment de votre inscription, les rapports plus complets de ces activités. Je vous encourage à lire attentivement ces rapports et je félicite ces différents organismes pour le travail magnifique qu'ils ont accompli au cours de l'année dans le but de maintenir et de répandre la culture française en Alberta. Je limiterai donc mes remarques aujourd'hui aux seules activités du Conseil général et de l'Exécutif de l'A.C.F.A.

Résolutions adoptées à l'Assemblée du 8 mai dernier:

A la suite de l'Assemblée générale annuelle du 8 mai dernier, tous les membres de l'A.C.F.A. ont reçu une copie du procès-verbal. Sans entrer dans les détails, je crois opportun de repasser avec vous les principales résolutions qui ont été adoptées.

a) **Comité des relations internes et Commission d'enquête sur les moyens de communications:**
A la suite d'une longue et intéressante discussion, il avait été décidé de nommer un comité qui étudierait les relations internes au sein de l'A.C.F.A. et de former une Commission qui enquêterait sur les différents moyens de communications dont dispose notre Association. Ce Comité et cette Commission ont été nommés et leurs membres ont accompli un travail gigantesque. Au cours de l'Assemblée du Conseil général, tenue le 5 mars dernier, le président de ce Comité et de cette Commission ont présenté leur rapport. Ces rapports ont été discutés, amendés et adoptés par le Conseil général qui les soumettra à votre étude au cours de cette journée. Vous voudrez bien prendre conscience de l'importance des problèmes qu'ils soulèvent, des solutions qu'ils proposent et nul doute que les décisions que vous prendrez seront à l'avantage de l'Association et de ses membres.

b) **Plan d'assurances générales:**
Les membres présents avaient adopté le projet d'un plan d'assurances générales que leur avait soumis Me Louis A. Desrochers. A la suite d'une entente survenue entre l'A.C.F.A., La Sécurité Compagnie d'Assurances générales du Canada et la maison Smeltzer d'Edmonton, ce projet est devenu une réalité depuis le premier août dernier. Dans le rapport qu'il soumettra aujourd'hui, Me Desrochers vous donnera un aperçu des résultats obtenus à date et des possibilités que ce plan présente à notre Association.

c) **Nouvelle Constitution de l'A.C.F.A.:**
Vous vous souviendrez sans doute qu'une bonne partie de l'assemblée de l'an dernier avait été consacrée à l'étude d'une Constitution. Le projet que vous avait soumis le Conseil général, après avoir subi certains amendements par vos soins, a été adopté à l'unanimité par les membres présents. Depuis, c'est à la lumière de cette nouvelle Constitution, que les dirigeants de votre Association prennent leurs décisions.

d) **Nomination d'un sénateur franco-albertain:**
Dès l'annonce du décès de l'Honorable Sénateur Aristide Blais, l'A.C.F.A. a décidé de faire campagne pour obtenir que son successeur soit canadien-français. Par ailleurs, il fut décidé que notre Association n'appuierait aucune candidature en particulier. Deux lettres et deux télégrammes officiels furent envoyés par l'Association au Premier Ministre du Canada pour lui demander de choisir parmi les nombreux candidats un franco-albertain. En plus de ces lettres adressées à l'Honorable Lester B. Pearson, en deux circonstances différentes des lettres accompagnées de certains documents furent adressées à tous les députés et ministres canadiens-français pour solliciter leur appui et des lettres semblables furent adressées à toutes les associations nationales canadiennes-françaises à travers le pays. L'un des deux télégrammes dont il est question plus haut avait été expédié à la suite de l'assemblée générale de l'an dernier et à la demande des membres présents. Vous savez que, jusqu'à maintenant, nos démarches n'ont pas été couronnées de succès et le 5 mars dernier les membres du Conseil général ont adopté une résolution de blâme à l'adresse du Premier Ministre, résolution qui lui a été envoyée le 7 mars suivant. Des copies de cette résolution avec lettre ont également été adressées de nouveau à tous les ministres, députés canadiens-français et associations nationales. Nous croyons savoir qu'il y aura assez prochainement de nouvelles ouvertures au Sénat pour un représentant de l'Alberta et nous poursuivons ces démarches afin d'obtenir que cette omission regrettable soit corrigée dans le plus bref délai possible.

Voilà les principaux mandats que les membres de l'Association avaient confiés à ses administrateurs lors de l'assemblée générale de l'an dernier et nous croyons que le Conseil général et l'Exécutif s'en sont acquitté à la satisfaction de tous.

Comités:

a) Il était de tradition, dans le passé, de former un grand nombre de comités au sein de l'administration de l'A.C.F.A. Bon nombre de ces comités n'avaient plus leur raison d'être et comme conséquence ils n'avaient aucune activité. Le Conseil général a donc décidé qu'à l'avenir il n'y aurait plus de comités statutaires mais que des comités seraient formés lorsque le besoin s'en ferait sentir. C'est ainsi que dès l'assemblée qui a suivi la réunion des membres, le Conseil général a formé un Comité d'éducation sous la présidence de Monsieur Roger Motut.

b) De tous les anciens comités qui existaient autrefois, le seul qui a survécu est le Comité de la Radio. Nul doute, qu'en présentant son rapport sur Radio-Edmonton Limitée, Monsieur Gagnon vous renseignera également sur les activités de ce comité.

Bilinguisme et biculturalisme:

Les membres ont sans doute été très heureux de retrouver dans l'Almanach Franco-Albertain 1966 le texte du Mémoire que l'A.C.F.A a présenté à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. Cette Commission a siégé à Edmonton le 6 décembre dernier et en plus de notre Mémoire elle a reçu les mémoires de la Fédération Canadienne-française de l'Ouest, de l'A.E.B.A., et des étudiants universitaires du Collège Saint-Jean. L'on peut dire que ces différents mémoires ont été fort bien accueillis par les membres de la Commission, mais, je crois devoir ajouter que ces membres ont apporté un intérêt particulier au Mémoire présenté par les jeunes. Non seulement ce vif intérêt s'est manifesté au cours de l'audition mais ces jeunes ont été invités à rencontrer les membres de la Commission le soir même, à l'hôtel Macdonald où la discussion s'est continuée pendant plusieurs heures. Nous savons que ces jeunes ont fait une profonde impression sur les commissaires présents et nous tenons à les féliciter.

Au cours de la présentation du Mémoire de l'A.C.F.A., il fut question d'un projet d'université bilingue dans l'Ouest canadien. Evidemment, l'on s'en est tenu à de vagues généralités. Mais, c'est là, sans doute, un projet qu'il conviendrait d'étudier au cours des années qui suivront.

Congrès de Bonnyville:

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'élaborer bien longuement pour vous rappeler le succès qu'a remporté le Congrès de Bonnyville les 5 et 6 novembre derniers, le premier Congrès tenu en dehors d'Edmonton. Ce succès est dû en grande partie à l'organisation régionale et je suis très heureux de renouveller l'expression de notre reconnaissance et notre admiration à tous les membres de Bonnyville et des environs. Tout comme l'assemblée annuelle du 8 mai dernier, les congressistes de Bonnyville avaient confié aux membres du Conseil général et de l'Exécutif le mandat d'exécuter vingt (20) résolutions. Toutes ces résolutions ont été mises à exécution et un rapport détaillé a été présenté aux membres du Conseil général lors de la dernière assemblée le 5 novembre dernier.

Centenaire de la Confédération:

Je dois avouer que dans ce domaine, nous n'avons pas fait énormément de progrès et cela malgré les études faites et les démarches entreprises par le Comité du Centenaire. Ce Comité a recommandé au cours de l'année l'érection d'un centre d'archives canadiennes-françaises et cette recommandation a été adoptée par l'Exécutif de l'A.C.F.A. Malheureusement, il nous a été impossible d'obtenir du fédéral les subventions sur lesquelles nous comptions. Par ailleurs, de concert avec la Fédération Canadienne-française de l'Ouest, nous avons également demandé une subvention pour la publication d'un dictionnaire historique français de l'Ouest et cette deuxième demande a également été refusée. Différents autres projets sont actuellement à l'étude et nous espérons pouvoir en réaliser au moins un.

Par ailleurs, nous avons été témoins et nous avons applaudi le travail accompli par le Comité du Centenaire de Saint-Paul. Nous nous sommes cependant permis de suggérer à ce Comité de rendre toute sa publicité bilingue à l'avenir.

Subvention au Collège bilingue d'éducation:

Dans le rapport que je présentais à l'assemblée générale, l'an dernier, je mentionnais que notre Association avait servi d'intermédiaire pour obtenir une subvention de $100,000.00 de la part du Ministère des Affaires Culturelles de la Province de Québec. Une première tranche de cette subvention, soit $50,000.00, a été remise au Collège Saint-Jean au début de l'été et nous entreprendrons très prochainement les démarches pour obtenir la deuxième tranche promise. Je rappelle que cette subvention s'est faite sous forme de prêt conditionnel c'est-à-dire que tant que le collège d'éducation bilingue poursuivra les buts qu'il s'est proposés au moment de sa fondation ce prêt ne sera pas réclamé par la Province de Québec.

Omission du français à la gare du Canadien National d'Edmonton:

L'an dernier, après un échange de correspondance assez longue avec le Ministère des Postes, nous avons obtenu que l'inscription qui figurera non seulement à l'entrée du nouveau bureau de poste d'Edmonton mais de tous les futurs bureaux de poste soit bilingue. Un peu dans le même ordre d'idée, Messieurs Gagnon et Jacques Boucher ont attiré l'attention des membres du Conseil général sur ce qu'à la nouvelle gare du Canadien National, récemment inaugurée à Edmonton, il n'y avait pas un mot de français. Il fut décidé qu'une lettre serait adressée à Monsieur Donald Gordon, président du Canadien National avec copie à Monsieur Graham, vice-président régional, pour demander que cette omission regrettable soit corrigée. Au moment où ce rapport est rédigé, nous attendons la réponse de Monsieur Gordon. Il est évident que nous pousserons cette affaire tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction.

Pour être complet, ce rapport devrait mentionner différents problèmes qui ont été soumis à notre étude par des groupements locaux ou des individus et que nous avons cherché à solutionner au meilleur de notre connaissance: le déjeuner que nous avons offert à l'Honorable Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec; l'incorporation sous notre charte de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta; les activités du Club "Parlez-vous", la réorganisation très intéressante du Cercle Edmonton; le patronage que nous avons offert à la troupe du Trétault qui a brillamment exécuté la pièce de Claudel intitulée "L'Annonce faite à Marie"; la publication de la troisième édition de notre Almanach Franco-Albertain. Mais je crains que si je devais entrer dans tous ces détails, cela allongerait indûment ce rapport. Je me permets cependant de souligner les succès obtenus par notre Service de Sécurité Familiale et féliciter notre propagandiste, Monsieur Eugène Trottier.

En plus d'être un élément essentiel dans le financement de notre Association, ce Service constitue l'un des traits d'union les plus efficaces qui existent entre nos membres. Dans son rapport, Monsieur Trottier vous donnera des chiffres. Mais, il y a un chiffre qui ne figurera pas parce qu'il nous est arrivé depuis le 31 décembre 1965. Je veux parler d'un chèque au montant de $1,859.00 que nous avons reçu au début de mars et ce chèque représente les dividendes payés par l'Assurance-Vie Desjardins à notre Association.

Situation financière de l'A.C.F.A.:

Dans le rapport financier que vous soumettra le trésorier-général de l'Association, il sera question du compte des recettes et des dépenses exclusivement. Il est bon que vous sachiez que notre Association possède tout de même un actif assez intéressant dont voici les principaux item:

a) Radio-Edmonton Limitée: Comme vous le savez, le poste CHFA est la propriété exclusive de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. Or, au 31 décembre 1965, l'actif de Radio-Edmonton Limitée se chiffrait à $101,589.61.
L'an dernier, l'A.C.F.A. s'est portée acquéreur du terrain et de la bâtisse de l'émetteur et en retire un loyer annuel de C.H.F.A. Si nous tenons compte de la valeur réelle de ces 80 acres situés tout près des limites de la ville, il n'y a aucun doute que nous avons augmenté notre actif par le fait même de tout près de $75,000.00 à $80,000. L'on vous a expliqué l'an dernier, qu'en raison de certaines dépenses capitales possibles dans l'avenir, nous parvenons à établir un fonds de réserve qui est déposé au compte du Comité de l'A.C.F.A., de la radio. Au 31 décembre 1965, ce compte se chiffrait à $16,057.97.

b) Librairie Schola Limitée: Lorsque nous avons organisé la librairie Schola, il a été prévu que les actionnaires accepteraient de transférer à l'A.C.F.A., quatre de leurs actions communes. C'est ainsi que l'A.C.F.A. a accumulé un actif de 180 actions communes "b"

c) Service de Sécurité Familiale: Pour autant que nous sommes concernés, l'Assurance-Vie Desjardins considère notre Service de Sécurité Familiale comme une petite compagnie individuelle.
Au 31 décembre 1965, cette compagnie avait un surplus de $7,437.60. C'est de cette somme que l'on nous a payé des dividendes de $1,859.40. Notre actif dans cette compagnie est donc de $5,578.20.

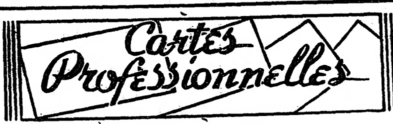
d) Société canadienne d'établissement rural: Nous sommes propriétaires d'une action dans cette Société et cette action vaut $250.00.

e) Plan d'assurances générales: Comme vous l'expliquera Me Louis Desrochers, ce plan d'assurances générales nous a rapporté, entre le premier juillet et le 31 décembre 1965, la somme de $391.98 qui sera versée évidemment au compte courant de l'A.C.F.A. Mais, il existe entre l'A.C.F.A., La Sécurité Compagnie d'assurances générales du du Canada et la maison Smeltzer d'Edmonton un contrat légal qui porte en lui-même une certaine valeur. Même s'il est difficile d'évaluer en chiffres ce que vaut ce contrat, il n'en reste pas moins que nous devons le verser à l'actif de notre Association.

Voilà, mes chers amis, les grandes lignes des principales activités de notre Association au cours de l'année. Je crois pouvoir dire que la nomenclature de ces activités est assez impressionnante et que ce sont ces activités qui expliquent le prestige dont jouit notre Association tant ici même en Alberta qu'en dehors de la province.

Il ne me reste plus qu'à remercier chaleureusement tous ceux qui ont collaboré à ces activités et tout particulièrement les membres du Conseil général et de l'Exécutif. Il reste sans doute encore énormément à faire et je souhaite au futur président-général et à la nouvelle administration que vous élirez de trouver chez tous les responsables le même dévouement désintéressé dont j'ai bénéficié moi-même durant les deux années où vous m'avez fait l'honneur de présider aux destinées de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Lucien Maynard, C.R.,
Président-général.



Informations religieuses

La déclaration commune du Pape et du Dr Ramsey

ROME (CCC) — Voici les principaux extraits de la déclaration commune du Pape et de l'archevêque de Cantorbéry, lue jeudi matin au cours de la célébration qui s'est déroulée à Saint-Paul hors les murs:

"Dans cette ville de Rome, d'où partit jadis pour l'Angleterre, envoyé par le Pape saint Grégoire le Grand, saint Augustin, le fondateur du siège de Cantorbéry que tous les anglicans d'aujourd'hui considèrent comme le centre de leur communauté chrétienne, Sa Sainteté le Pape Paul VI et Sa Grâce Michael Ramsey, archevêque de Cantorbéry, représentant la communion anglicane, se sont rencontrés pour échanger des salutations fraternelles.

"Au terme de leur rencontre, ils rendent grâce à Dieu tout-puissant qui, par l'action de l'Esprit-Saint, a créé durant ces dernières années un climat nouveau de fraternité chrétienne entre l'Eglise catholique romaine et les Eglises de la communion anglicane.

Laisser le passé à Dieu

"Cette rencontre du 23 mars 1966 marque une nouvelle étape dans le développement des relations fraternelles fondées sur la charité chrétienne et les efforts loyaux pour écarter les causes de conflits et rétablir l'unité.

"Voulant être fidèles au commandement du Christ qui a prescrit à ses disciples de s'aimer les uns les autres, ils déclarent qu'avec son aide, ils laissent entre les mains du Dieu de miséricorde tout ce qui, dans le passé, a pu être contraire à ce commandement d'amour et ils se conforment à l'attitude de l'Apôtre qui déclarait: "Oubliant le chemin parcouru, tendu de tout mon être en avant, je cours droit vers le but pour remporter le prix attaché au céleste appel de Dieu dans le Christ Jésus." (Phil., 3, 13-14.)

Un dialogue entre les deux Eglises

"Ils expriment le désir que les chrétiens appartenant à l'une et l'autre communauté soient animés des mêmes sentiments de respect, d'estime et d'amour fraternel et, pour favoriser cette attitude mutuelle, ils entendent inaugurer sérieusement, entre l'Eglise catholique romaine et la communion anglicane un dialogue qui soit fondé sur l'Evangile et les traditions anciennes qui leur sont communes et qui puissent conduire *à cette unité dans la vérité* pour laquelle le Christ a prié.

"Le dialogue devrait inclure non seulement des sujets d'ordre théologique, tels que la Sainte Ecriture, la tradition et la liturgie, mais aussi des sujets qui comportent des difficultés pratiques chez les uns et chez les autres.

Dans le monde d'aujourd'hui

"Sa Sainteté le Pape et Sa Grâce l'archevêque de Cantorbéry sont conscients, en effet, des graves obstacles qui entravent la voie à la restauration d'une complète communion de foi et de vie sacramentelle, néanmoins ils sont unanimes dans leur détermination de promouvoir des contacts qualifiés entre leurs communions dans tous les domaines de la vie de l'Eglise où la collaboration est plus apte à conduire à une compréhension plus grande et à une charité plus profonde et de s'efforcer de trouver ensemble des solutions pour tous les grands problèmes que ceux qui croient dans le Christ affrontent dans le monde aujourd'hui.

Puisse cette collaboration, avec la grâce de Dieu le Père et dans la lumière du Saint-Esprit, conclut la déclaration, hâter l'accomplissement de la prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour l'unité de ses disciples. Et avec les progrès vers l'unité, puisse-t-il y avoir un renforcement de la paix dans le monde, la paix que seul peut accorder Celui qui donne "la paix qui dépasse toute intelligence". Et que cette paix avec la bénédiction du Dieu tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit demeure à jamais avec tous les hommes.

Du jazz à l'église

MEXICO (CCC) — Du jazz en guise de musique sacrée, Bach et Haendel "syncopé" avec accompagnement de batterie: c'est le moyen mis en oeuvre par un prêtre de Mexico pour attirer les jeunes à l'église.

Le père Nicanor Gonzalez Ontiveros, curé de la paroisse de la Sainte-Famille de Mexico, estime en effet que toutes les voies sont bonnes qui mènent au Seigneur. Il a pensé qu'en donnant aux fidèles la musique qu'ils préfèrent, ils viendarient plus nombreux aux offices, conformément aux voeux du Concile, et a donc fait venir, dimanche 27 février, à une messe du soir, un très moderne orchestre composé d'un orgue, d'une flûte, d'une contre-basse et d'une batterie. Un ténor et un soprano étaient chargés d'interpréter dans le style le plus moderne les chants classiques de la liturgie.

Le fait est que l'église de la Sainte-Famille était pleine à craquer.



TOURISTES CANADIENS A RIO — La statue du Christ Rédempteur aux bras étendus, sur le mont Corcovado, domine la ville de Rio de Janeiro et les marins de la MRC qui ont fait l'escalade pour jouir du panorama magnifique du port. De gauche à droite: le matelot de 1re cl. Thomas W. Mahoney, 31 ans, de Saint-Jean (T.-N.), les matelots de 2e cl. Eric E. Patterson, 22 ans, de Saint-Jean (N.-B.) et Malcolm Butcher, 33 ans, de Victoria. Mahoney et Patterson servent à bord du destroyer porte-hélicoptère **Saguenay** et du navire atelier **Cape Scott** stationnés à Halifax et Butcher appartient à l'équipage du sous-marin **Grilse**, stationné à Esquimalt

Nouvelle brochure concernant l'Institut Vanier de la Famille

Le professionnel en sciences sociales et le travailleur social entraînés tous deux par de nouvelles techniques, se servent de la méthode moderne afin de préserver ce qui est bon et promouvoir les ajustements sains de la vie familiale nécessités par notre société en évolution.

L'Institut Vanier de la Famille, selon le Dr. Wilder Penfield, son président, complémentera à cette tâche par des recherches précises entreprises au sein de la famille, en divulgant au public les *informations recueillies*, et agira plus spécialement comme organisme ayant pour but de promouvoir et d'améliorer l'éducation au foyer et par le foyer.

Dans une brochure récente qui vient d'être publiée, le Dr. Penfield décrit l'existence de l'Institut Vanier de la Famille comme l'aboutissement du Congrès Canadien de la Famille; souligne la nécessité de l'Institut, son organisation et ses buts.

La brochure cite Son Excellence le Gouverneur Général, mettant spécialement l'accent sur le fait que la réalisation des buts de l'Institut dépendra largement du degré de l'appui du public "Il ne s'agit pas d'une tentative vague et chimérique, mais d'un projet au niveau pratique des réalités de la vie quotidienne. Cela concerne la famille, donc tous et chacun de nous" dit-il. L'idée d'une institution canadienne sur l'éducation et la recherche de la vie familiale suppléant les organisations déjà en place, fut initiée par le Gouverneur Général et Madame Vanier. Le Général Vanier donne son patronage à l'Institut et le couple vice-royal en est membre à vie.

Le Dr. Penfield fait observer dans la brochure que c'est au foyer que commence l'éducation. "Même en tenant compte du rôle de l'école et de l'université, la famille occupe toujours la place la plus *importante*, ou du moins, il devrait en être ainsi. La famille mérite une part adéquate des fortes sommes distribuées avec une générosité si optimiste aux institutions consacrées à l'enseignement. L'éducation de famille se fait dans quatre millions de foyers au Canada, de véritables salles de classes, et ce n'est que par l'entremise d'un organisme tel que l'Institut Vanier qu'on peut tirer le maximum de ces subsides destinés à la culture et à la formation de la jeunesse."

La brochure donne également les noms des cent membres de l'Institut, lesquels représentent chaque province canadienne et dont les intérêts sont diversifiés; les noms aussi des administrateurs, des directeurs et du personnel. Elle renseigne également que le Secrétaire général de l'Institut Vanier M. Stewart Sutton, est entré en fonction depuis le mois de janvier dernier. De nationalité canadienne, M. Sutton était auparavant Directeur Général du Service Social International dont les bureaux sont à Genève en Suisse, après avoir, pendant huit ans occupé le poste de directeur de l'UNICEF en Afrique et au Moyen-Orient.

Des exemplaires de la brochure sont disponibles, en faisant la demande à l'Institut Vanier de la Famille, 170, rue Metcalfe, Ottawa, 4, Ontario.

L'ONU a approuvé la convention sur la tolérance religieuse

NEW YORK (CCC) — La Commission des droits de l'homme des Nations Unies a approuvé, le 14 mars, l'article 4 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse.

Les Etats signataires de la Convention s'engageront à respecter le droit des parents ou du tuteur d'élever leurs enfants ou pupilles dans la religion de leur choix.

Ce droit, spécifie cet article, comprend le devoir des parents ou tuteurs d'inculquer à leurs enfants ou pupilles la tolérance de la religion ou croyance des autres, et de les protéger contre les idées ou pratiques d'intolérance ou discrimination religieuse.

Enfin l'article adopté par la Commission des droits de l'homme prévoit que, dans le cas d'un enfant sans parents, il faudra tenir compte du voeu exprimé ou présumé de ces derniers.

La Commission des droits de l'homme avait déjà approuvé, l'an dernier, le préambule et quatre articles de la Convention.

Journée mondiale de prière

(CCC) — S. S. le pape Paul VI a choisi le 24 avril 1966, dimanche du Bon Pasteur, comme troisième Journée mondiale de prières pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Parution de 124 nouveaux textes du pape Pie XII

CITE DU VATICAN (AFP-PA-UPI-Reuters) — Le Vatican a publié un second groupe de 124 lettres inédites écrites par Pie XII pendant la dernière guerre mondiale, et dans lesquelles le pape incitait les membres de l'épiscopat allemand à prendre position "avec courage et clarté" contre *le régime nazi, et à aider toutes les* victimes de la persécution et de la guerre.

Dans une de ces lettres, tirées des archives secrètes du Vatican, Pie XII affirmait que "les catholiques ne doivent pas se laisser contaminer par la connivence avec des principes et des actes opposés à la loi de Dieu et à l'esprit du Christ". Le Souverain Pontife citait en exemple les fidèles de Berlin "qui ont aidé avec un grand amour ceux que l'on appelle les non-aryens". Dans la même lettre, Pie XII rappelait ce que l'Eglise faisait pour aider les juifs "dans toute la mesure de ses forces économiques et morales".

Pour les catholiques non-aryens et pour ceux de la foi juive, le Vatican a disposé de "très grosses sommes en devises américaines" pour aider les juifs à émigrer vers des pays où ils trouveraient la sécurité, dit une autre lettre.

Dans plusieurs des lettres, publiées dans la langue originale (l'allemand, pour la plupart, les autres en latin) Pie XII "fait allusion plusieurs fois à la situation extrêmement délicate, sinon impossible, dans laquelle il se trouve, comme chef d'une religion qui a des fils et filles dans les deux camps", dit un résumé publié par le Vatican.

Il ressort de ces documents que la plus grande préoccupation du pape, pendant ces années de guerre (1939-1944) a été la suivante: demeurer en contact étroit avec l'épiscopat allemand et le garder uni, particulièrement pour qu'il résiste aux pressions du régime nazi contre l'Eglise.

Les lettres paraissent dans un volume de 450 pages. Les archives du Vatican concernant la dernière grande guerre, devaient rester secrètes jusqu'à 1989-1994, selon une règle qui veut que les documents ne soient pas publiés pendant une période de 50 ans.

L'Action catholique, après le Concile

ROME (CCC) — "L'Action catholique a-t-elle encore sa raison d'être, après cent ans de vie et tant de changements dans la société moderne, après le Concile?" Posant cette question, en recevant les dirigeants diocésains de l'Action catholique italienne, le Pape a dit: "Notre réponse est: oui! L'action catholique se doit même de reprendre conscience et vigueur et de se mettre à l'ouvrage, aujourd'hui plus que jamais."

Le Saint-Père a affirmé que même si elle n'est pas l'unique, la formule de l'Action catholique est bonne et demeure valable. Puis il a ajouté: "Nous osons dire que s'il est un moment de l'histoire contemporaine qui a besoin de ceux qui peuvent consolider et défendre les conquêtes humaines modernes: la justification et la protection de la personnalité, la dignité et la sacralité de la vie, la liberté morale et civique de l'homme, les raisons supérieures et intangibles de la fraternité humaine, c'est-à-dire de la solidarité entre les peuples et de la paix intérieure et extérieure des nations, ce moment est le nôtre, le moment présent qui se révèle sous maints aspects décisifs pour les valeurs supérieures de la vie, aussi bien celles qui concernent les destinées temporelles que celles qui ont trait à la conception totale ultra-terrestre de la vie elle-même."

Parlant des principes qui sont à la base de l'Action catholique, à savoir l'organisation, la formation et l'action, le Pape a relevé sur le premier point que certains n'apprécient pas la coordination de ce mouvement par la hiérarchie de l'Eglise. "Mais nous savons, a-t-il ajouté, que la collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique, propre à l'Action catholique, peut admettre des diversités de degrés, parmi lesquels figurent ceux d'une autonomie relative et d'un exercice direct de la responsabilité."

Traitant de l'importance de la formation des militants laïques le Saint-Père a insisté sur la nécessité de veiller à ce que ceux-ci soient dotés d'une solide instruction religieuse et qu'ils aient une vie intérieure intense.

Quant à l'action, Paul VI a dit qu'elle doit être caractérisée par une tension constante et une révision permanente, en tenant compte du fait que cette action est soumise aux conditions extérieures qui sont très changeantes.

A cet égard, le Souverain Pontife a dit qu'il n'approuvait ni ne bénissait les petits cénacles qui se livrent à une critique "acide" à l'égard des autres organisations du laïcat.

Le Pape a engagé enfin les militants de l'Action catholique à se rénover dans l'esprit du Concile, "qui exige de chacun un effort intérieur mettant en mesure de penser et d'accomplir les choses bonnes, vives et chrétiennes proposées par Vatican II, le sens de l'Eglise, la sainteté et l'activité apostolique."

Paul VI a recommandé en terminant aux membres de l'Action catholique de veiller tout particulièrement sur les problèmes de l'école, des spectacles, de la famille, du monde du travail et de la presse catholique.

Une paroisse de Hull refait le Concile

HULL, Qué. (CCC) — La retraite traditionnelle prêchée dans les paroisses pendant le Carême est devenue cette année, pour les paroissiens de la cathédrale de Hull, l'opération Concile, dont l'animateur a été le P. F. Kunz, des Fils de la Charité.

Cette grande mission d'un genre tout à fait spécial s'est déroulée du 19 au 31 mars. Elle avait pour but d'amener les gens "à refaire, pour leur propre compte l'expérience du Concile", comme le déclarait le P. Kunz.

Le mercredi 23 mars, 90 prêtres ont visité plus de 1,000 paroissiens dans 90 foyers qui avaient invité chez eux de quatre à dix familles du voisinage pour discuter avec un prêtre des problèmes de leur vie de chaque jour. L'évêque de Hull, Mgr Charbonneau, a lui-même participé à cette "grande visite" des foyers. Des prêtres séculiers et réguliers de même que des séminaristes avaient été mobilisés pour cette visite.

Quelque 150 laïcs ont participé à l'organisation de cette "grande visite" et de toute l'opération. Un comité de laïcs avait d'ailleurs été formé en novembre dernier, lorsque le P. Kunz était venu passer 10 jours dans la paroisse à la demande du curé d'alors, Mgr Adéodat Chaloux, P.D., vicaire général.

Au programme de cette grande mission, il y eut une célébration communautaire de la pénitence sous le thème d'"une rencontre avec le Christ de 1966 dans l'esprit d'un christianisme présent au monde d'aujourd'hui".

Un autre soir, il y eut une célébration de la Parole sous le thème "Dieu est notre Père" à laquelle ont participé parents et enfants. Afin que les gens puissent mieux prendre conscience de la dimension religieuse de leur vie, quelques paroissiens avaient été invités à venir dire en public "pourquoi ils avaient trouvé le bonheur dans leur vocation".

Sont venus tour à tour apporter leur témoignage une militante de la J.O.C., un ouvrier, un père et une mère de famille, une Oblate, un prêtre, une Petite Soeur de l'Assomption et une Soeur de Sainte-Jeanne-d'Arc.

Trois garçons et trois filles de 7e année sont venus dire pourquoi ils avaient confiance en leur père. "Moi, jai confiance en mon père parce qu'il est travaillant et courageux et que nous ne manquons de rien à la maison, a dit une petite fille, et je souhaite que Dieu donne des papas comme le mien à tous les enfants du monde."

Le souper de la faim des autres

Mercredi dernier (le 30 mars), un "souper de la faim des autres" a réuni de très nombreux paroissiens pour un banquet très frugal offert gratuitement par des marchands de Hull et se composant uniquement de pain, de café et de fromage. Les convives ont été invités à donner en argent l'équivalent de ce que leur aurait coûté un repas normal. L'argent recueilli sera remis au Service diocésain d'aide aux pays en voie de développement qui le consacrera à la lutte contre la faim dans les pays où sévit la famine.

Le samedi 26 mars fut la journée réservée aux malades et aux vieillards. La paroisse, comme communauté, a manifesté son amour pour les malades et les vieillards. Un service d'ambulances et d'automobiles avait été organisé pour les conduire à l'église. Ceux qui ne pouvaient sortir ont été visités par un prêtre.

Le P. Kunz

Le P. Kunz, qui avait été chargé de l'opération Concile, vit dans un milieu ouvrier à Montréal quand il nest pas en tournée de prédication. D'origine suisse, il est au Canada depuis 11 ans. *Après avoir longtemps habité le quartier* Saint-Henri, à Montréal, il vit maintenant à Pointe Saint-Charles au milieu des ouvriers.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Depuis que j'ai eu mon premier bébé, je suis toujours demeurée avec des ongles tout striés d'ondulations et voici que depuis quelque temps ils se cassent sans arrêt. J'aimerais bien avoir des mains présentables, connaissez-vous un traitement efficace autre que d'aller dans un salon de beauté?

Grégora

Il s'agit peut-être d'une déficience de votre état général; en avez-vous déjà parlé à votre médecin? Il pourrait peut-être vous aider mieux que moi. Voici un petit traitement que vous pourriez essayer: pour vos ongles striés, trempez-les deux minutes dans un bol d'eau tiède à laquelle vous aurez ajouté une pincée de salicylate. Pour les empêcher de briser, je sais qu'il est recommandé de se servir d'iode blanc (non coloré) avec lequel on enduit l'ongle en-dessus et en-dessous, deux ou trois fois par jour. Voyez donc d'abord votre médecin, puis votre pharmacien.

Je suis serveuse de restaurant, ce qui m'oblige à rester debout assez longtemps; vers la fin de mon service, ou bien je me sens lasse à avoir de la difficulté à me tenir debout, ou bien j'ai des "picotements" qui m'énervent, me rendent irritable, ce qui n'est guère mieux. Que faire?

Blanche

D'abord vous asseoir, ne serait-ce qu'un instant, chaque fois que vous le pouvez. Ensuite un petit exercice qui vous deviendra facilement une routine. Appuyez-vous d'une main à un meuble ou une table, ployez la jambe du côté opposé et tenez-la avec l'autre main à hauteur de la cheville pendant quelques secondes. Elevez-vous sur la pointe des pieds et tendez le corps. Ballottez tour à tour chaque jambe, appuyez-vous sur chacune d'elles, sautillez sur la pointe des pieds. Cela peut vous sembler un peu compliqué, mais vous verrez comme c'est facile.

J'essaie de convaincre mon mari que s'il arrête de fumer il ne s'en portera que mieux et n'aura pas à s'inquiéter du cancer des poumons; il me répond toujours que cela ne l'effraie pas le moins du monde. Qu'en pensez-vous?

Munsi

Je pense que vous avez raison et qu'il a tort. Il n'est peut-être pas encore définitivement prouvé que la cigarette est cause directe de cancer, mais il ne fait aucun doute qu'elle le favorise, tout au moins. Vous pourriez aussi dire à votre tendre et digne époux qu'en cessant de fumer il retrouvera son appétit, il dormira mieux, qu'il aura l'haleine plus fraîche, qu'il n'aura plus les doigts tachés, qu'il aura meilleure mémoire et meilleure vue, qu'il atténuera d'autant ses chances de maladies cardiaques et enfin . . . que vous pourrez éventuellement faire de beaux voyages grâce aux économies que vous aurez réalisées et qui s'envolent présentement en fumée bleue!

Cri d'alarme de la Rivière-la-Paix . . .

(Suite de la page 1)

tés par cet état de chose.

Vous vous demandez sans doute qu'est-ce que nos CARDAS font pour atténuer cette transformation du milieu rural de nos régions françaises? Nous ne pouvons pas dire autrement que nos CARDAS ne peuvent pas bouder le progrès, et leurs activités ne font qu'accélérer le rythme du courant actuel qui fait partie de l'évolution occasionnée par les exigences de la vie moderne.

Nous avons fait souscrire un million deux cent cinquante mille dollars ($1,250,000.00) dont six cent mille dollars sont déjà prêtés pour la consolidation des entreprises agricoles. Nous venons d'obtenir une sous-agence de prêts de l'Assurance-Vie Desjardins dont les crédits accordés pour cette année sont de l'ordre de $200,000.00.

Même si les montants mentionnés peuvent paraître très impressionnants il ne forment pas le dixième des crédits accordés par les Crédits Agricoles Fédéraux et Provinciaux et les autres compagnies prêteuses.

En définitive, la situation présente donne le tableau suivant:

1—Les petites unités agricoles disparaissent en faveur de l'agrandissement des plus grandes.

2—Ceux qui vendent s'en vont ailleurs diminuant ainsi notre population rurale.

3—Les institutions paroissiales sont ébranlées et un besoin s'impose de leur donner une autre forme.

4—L'A.C.F.A. ne peut rester indifférente à cette évolution et une commission permanente devrait être formée pour saisir l'envergure du problème et aviser en conséquence.

Voilà, messieurs, le rapport qu'a jugé bon de vous présenter nos Sociétés. Les problèmes que nous mentionnons n'ont pas pris naissance au cours de l'année et nous en avons déjà parlé sous une forme ou une autre, mais ils sont devenus de plus en plus palpables et à notre point de vue notre A.C.F.A. devrait s'y arrêter.

Louis-J. Laberge,
Gérant.

Conférence de M. Claude Ryan . . .

(suite de la page un)

accepter l'invitation de l'A.C.F.A. en dépit de ses occupations multiples et des fatigues inévitables occasionnées par le voyage (aller-retour) qu'il avait dû entreprendre.

L'honorable juge Déchène rappela aussi la participation active et l'aide considérable du Conseil de la Vie Française envers nos minorités. Fondé en 1937 en vue de s'occuper des groupes français hors du Québec et aux Etats-Unis, le Conseil n'a jamais manqué à sa mission et aujourd'hui encore on lui doit, entre autres choses, les voyages de la Liaison française, une aide concrète aux minorités, que ce soit en Colombie ou en Nouvelle-Angleterre, et nombre de manifestations comme cette conférence de M. Ryan.

Carrefour sur les vocations

"Ma Soeur, pourquoi ne pouvez-vous pas me faire visiter votre chambre?"

Il y a à peine cinq ans, la vie des Religieuses était souvent un mystère, même pour les jeunes filles de leurs pensionnats: celles-ci n'avaient jamais vu la chambre à coucher d'une Soeur, elles n'avaient pas vu les Soeurs manger dans leur réfectoire, elles ne les avaient pas vues dans leur salle de récréation. Et donc, la vie privée des Religieuses paraissait un mystère, une cachette, un secret qu'il fallait cacher aux laïques.

Telle fut une des réflexions entendues dimanche dernier, alors que quelques 25 parents se réunissaient en la salle St-Joachim, pour discuter le problème des vocations religieuses et sacerdotales. Cette réunion avait été organisée par le Père Ferland, o.m.i., aidé de quelques parents de la paroisse.

Dans une atmosphère de cordialité et de fraternité, ces parents se sont demandé consciencieusement quel rôle ils pouvaient jouer dans la culture des vocations religieuses et sacerdotales, auprès de leurs enfants. Tous se plaignent de l'atmosphère matérialiste qui prévaut de plus en plus dans notre société et aussi, hélas! dans nos foyers. Telle serait la cause principale de la baisse des vocations.

On s'est demandé comment on devait présenter l'image du prêtre, du frère, de la religieuse, aux enfants; vers quel âge le jeune homme et la jeune fille devraient faire leur choix d'un état de vie.

Après avoir discuté en petits comités, quelques invités aidèrent les parents à mieux voir, à mieux approfondir ce qu'ils avaient cherché ensemble. Sur ce pannel, il y avait une Soeur Grise, une Soeur de la Miséricorde, une Soeur de l'Assomption; une Milicienne du Rosaire; un séminariste et un Frère Oblat.

Du choc des idées jaillit la lumière, tel fut bien le cas. Les parents en ont appris beaucoup sur le rôle qu'ils doivent jouer auprès de leurs enfants, pour développer en eux (sans forcer évidemment) le goût du service de l'Autel et de l'Eglise. Plusieurs furent surpris d'apprendre qu'une vocation, c'est le don intégral de soi à la personne du Christ avec qui on est amour, avant d'être le don à une communauté ou l'acceptation d'un genre de vie.

Nos enfants, tout jeunes, songent volontiers et facilement à la vie consacrée. Mais peu à peu les mauvaises influences se font sentir, et tuent le premier désir de don de soi au Seigneur: la prière au foyer est en passe de devenir chose du passé; la télévision déboussole nos jeunes; les parents n'ont pas toujours le temps de parler avec chaleur et confiance avec leurs enfants; ceux-ci jouissent d'une très grande liberté, font souvent leurs quatre volontés, et peu à peu la vie consacrée leur apparaît comme un coupe-bonheur, un isolement de la famille, une vie plutôt austère et disciplinée, alors ça leur fait peur, ils n'ont pas le cran.

Ces discussions furent tellement intéressantes pour les parents, que le président du carrefour, M. Léo Breault, eut toutes les misères à terminer après plus de deux heures et demie . . . avec le café durant lequel la jasette continuait, ce fut une réunion qui dura trois heures.

Un papa a dit tout haut: 'J'ai moins peur des Soeurs à présent, je les comprends dix fois mieux qu'avant.' Un autre dit tout haut également: 'La vocation des enfants, je laissais cette affaire aux prêtres et aux soeurs; je vois à présent que nous avons beaucoup à faire nous aussi, par notre exemple, par notre disponibilité auprès de nos enfants, par un mot bien placé ici et là'

Ce fut une très belle expérience qui devrait se répéter, ici comme ailleurs.

Démonstration de culture physique à l'Académie Assomption

Les 29 et 30 mars il y eut, à l'Académie Assomption, démonstration de culture physique par les élèves de cette institution. Par le travail constant et dévoué de leur professeur, Mlle Lise Lefebvre, cette démonstration fut un réel plaisir pour tous ceux qui y assistèrent; l'auditoire tout entier fut en effet charmé par tous les numéros au programme et par la souplesse et l'agilité des participantes.

Cette année, l'Académie avait l'insigne honneur de recevoir, pour cette démonstration, Mme Fernande Jacques, directrice adjointe de la Société Canadienne d'Education Physique de Montréal, société dont fait partie le professeur de l'Académie, Mlle Lefebvre. Cette société comporte des ramifications dans plusieurs provinces canadiennes bien qu'elle soit plus répandue au Québec; son fondateur et directeur actuel est M. Robert Beauchamp.

Au dire de Mme Jacques, la Société est fort orgueilleuse de compter parmi ses 80,000 élèves celles de l'Académie Assomption d'Edmonton; elle est non moins orgueilleuse du travail magnifique accompli par son professeur, Mlle Lefebvre, et par l'enthousiasme et l'intérêt remarquables des parents et des autorités de l'Académie.

C'est donc avec énormément de confiance que l'on entrevoit les années futures; le contact qu'ont eu les élèves de l'Académie avec la culture physique leur demeurera toute leur vie durant et servira à accroître davantage l'intérêt et l'amour de cette discipline pour nos générations franco-albertaines de l'avenir.

Attention aux petites douleurs

Une douleur, qu'elle soit aiguë ou vague, peut n'être que passagère, mais si elle se reproduit souvent, il est sage de voir un médecin. Une douleur peut indiquer tout simplement un malaise dû à la digestion, à l'habillement ou au maintien, mais il se peut aussi qu'un traitement soit indiqué. Moins on attend pour faire diagnostiquer et traiter n'importe quel symptôme, plus il y a de chances d'aboutir à de bons résultats.

REGIME ALIMENTAIRE

Le régime alimentaire des personnes d'âge avancé doit se composer de repas bien équilibrés, qui ne diffèrent de ceux des personnes plus jeunes que par la quantité, sauf dans les cas où il leur faut prendre des aliments plus faciles à digérer.

DECES

On nous annonce le décès, survenu le 22 février dernier, de M. Albert Ernest Rocque de White Rock, à l'âge de 70 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Edith, son fils Paul de Calgary et deux filles, Mme Lorraine Samis de Nelson et Mme Jocelyne Mils de North Burnaby.

Le défunt laisse aussi un frère, M. Edmond Rocque d'Edmonton et une soeur, Mme Ernestine Pellant de St-Albert. Les funérailles eurent lieu à White Rock et la sépulture à Valley View.



Feue Mme Constance Trottier

Nous apprenons avec regret le décès de la mère de notre propagandiste, M. Eugène Trottier, survenu en France dimanche dernier à l'âge de 77 ans, après une longue maladie. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Marie Alix, et deux fils, Maurice à Paris et Eugène qui est un des nôtres depuis quatorze ans; deux gendres, MM. Alix et Bideault; deux belles-filles, Mmes Gabrielle et Yvette Trottier; douze petits-enfants.

La sépulture eut lieu aujourd'hui, 6 avril, à Chemiré-sur-Sarthe, Maine et Loire. Une des grandes joies de Mme Trottier avait été de recevoir la visite d'Eugène et de sa famille il y a 5 ans. Fidèle lectrice de La Survivance, elle connaissait assez bien l'Alberta, d'autant plus qu'elle eut quelques fois la joie de recevoir la visite de Franco-albertains de passage en Europe. Le Canada, qui lui avait ravi un de ses fils, lui était un pays très aimé.

L'A.C.F.A. et La Survivance offrent à M. Trottier, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, leurs plus sincères condoléances.

Fillettes, servantes de messe

LA HAYE (CCC) — Le Père C.J. de Leede, curé de la paroisse St-Joseph à Leidschendan, faubourg de La Haye, a pris la décision "de faire servir la messe désormais par des fillettes aussi bien que par des garçons".

"Il n'y a aucune raison de considérer, comme on le fait souvent, les enfants de choeur comme des prêtres au petit pied", a dit le Père de Leede, qui a ajouté que, pour la même raison, les enfants de choeur, qu'ils soient filles ou garçons, ne doivent pas porter des surplis ou des aubes mais être vêtus "en civils".

L'idée des enfants de choeur mixtes est venue au prêtre à la suite du désir de deux jumeaux, un garçon et une fille, de ne pas être séparés pendant le service divin. "Rien ne s'oppose à ma décision sur le plan canonique", a répondu le curé aux critiques, "il ne s'agit pas le moins du monde d'une innovation".

Un jour du drapeau national?

Le gouvernement étudie la possibilité de déclarer le 15 février jour du drapeau et d'en faire une fête nationale, déclare M. John R. Matheson, secrétaire parlementaire du Premier ministre, dans la réponse qu'il a fait parvenir par écrit à M. Max Saltsman, néo-démocrate de Waterloo-Sud.

Gringalet raconte . . .



Bonjour les amis!

Vous savez, il n'y a pas que vous, les plus jeunes, qui lisez mes petits contes. Il y a aussi les plus vieux et même des adultes. Cela me fait bien plaisir de le constater.

Justement, au cours de la semaine, j'ai reçu une bien gentille lettre d'un lecteur plus âgé qui avait lu l'histoire de Guillaume Tell; cela lui a rappelé un souvenir qu'il a bien voulu me raconter et qu'à mon tour je veux vous faire lire parce qu'il s'agit d'une petite anecdote comique que j'intitule:

La mésaventure de Guillaume Tell

Il y a de cela trente-sept années, on jouait dans un couvent de jeunes filles pensionnaires la pièce "Guillaume Tell". Tous les rôles étaient tenus par des jeunes filles de l'institution, y compris celui de Guillaume.

Tout avait bien été et l'action arrivait à son apogée, au moment où le célèbre Tell allait transpercer la pomme posée sur la tête de son fils.

Pour cette partie dramatique et cruciale du lancement de la flèche, le père allait demeurer sur la scène, à la vue du public, entouré de la foule de paysans suisses, alors que son fils Walter allait s'adosser à l'arbre qui lui, n'était pas à la vue du public, mais bien en coulisse.

L'action avait été préparée et répétée: Guillaume lancerait sa flèche en coulisse et le petit Walter sortirait, triomphant, tenant à la main la pomme transpercée par son père....

Mais hélas! trois fois hélas! le pauvre Guillaume Tell, terriblement énervé, fit un faux mouvement et la flèche, plutôt que d'être projetée en coulisse, vint choir aux pieds des assistants de la première rangée de l'audience.

Un spectateur, bien intentionné et pour rendre service, se leva, ramassa la flèche et s'apprêtait à la remettre à Guillaume, sur la scène, lorsque . . . apparut soudain de la coulisse le petit Walter qui n'avait pas été témoin de la nouvelle aventure de son "père", tout en joie et tenant à la main la célèbre pomme . . . transpercée de la flèche qui était sensée avoir sifflé au-dessus de sa tête, mais qui était encore à la main du spectateur dévoué!

Il est assez facile d'imaginer les rires de l'audience et les applaudissements à tout rompre qui n'en finissaient plus....

Sur scène, le pauvre Guillaume était tout en larmes et le petit Walter ne savait plus que faire alors que les applaudissements crépitaient de plus belle.

Heureusement tout tourna pour le mieux; les larmes de la jeune actrice qui personnifiait Tell étaient réelles et faisaient suite à sa grande déception.... mais la foule crut qu'il s'agissait de larmes de joie et d'émotion d'avoir sauvé son fils et remporté le défi que lui avait lancé Gessler.

Cette scène terminait la pièce et le public n'en finissait plus d'applaudir à tout rompre....

* * *

a) Qui possède un dos de bois et un ventre de poil?
b) Qui est sans vie et dont le coeur bat?
c) Qui change souvent de logement?
d) Qui se promène dehors sans sortir de sa maison?
e) Quel est celui qu'un homme voit souvent, le roi rarement et Dieu jamais?
f) Qu'est-ce qu'on vous prend avant même que vous l'ayez?

Voici les réponses: a) Une brosse — b) une horloge — c) la lune (parce qu'elle change toujours de quartier!) — d) la tortue — e) son semblable — f) votre portrait.

Et que diriez-vous de quelques petites historiettes?

Ambiguité

Un paysan, au retour du marché, rencontre un de ses amis qui lui raconte qu'il vient d'être assailli par des brigands.

— Combien étaient-ils? demande l'ami.

— Sept, répond l'autre.

— Tu dis?

— Je dis: sept.

— Dix-sept?

— Mais non, sans dix, sept.

— Cent dix-sept?

— Mais non, toujours sept, sans dix.

— Comment! Sept cent dix?

— Oh! mais non: sept, sans dix, sept.

— C'est trop; sept cent dix-sept brigands pour toi seul!

— Tu exagères, je dis: sept, sans dix, sept.

— Arrête, arrête, dix-sept cent dix-sept. . .

Et l'ami ne sut jamais exactement combien il y avait de brigands!

* * *

Décision . . .

— Maman, je ne veux plus retourner à l'école.

— Et pour quelle raison?

— Parce que l'instituteur ne dit jamais la même chose!

— Comment cela?

— La semaine dernière il nous a dit que 6 et 1 faisaient 7; hier matin que c'étaient 5 et 2 qui faisaient 7 et hier après-midi que c'étaient 4 et 3. Alors?

Bon& Assez badiner pour aujourd'hui. La semaine prochaine, les amis, je vous donne rendez-vous pour une aventure de Jeannot Lapin. Au revoir. . .

FORMULE D'ABONNEMENT

- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ÊTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —
Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.
A l'étranger - $4.50 par année

(Suite de la page 1)

additionnel de chaque conseil régional, au nombre de 1 par 500 (ou fraction majeure de 500) membres actifs et associés en règle de l'A.C.F.A. de la région.

Qu'au cas ou un membre du conseil régional ne puisse assister à une assemblée du Conseil général, le conseil régional ait le droit d'envoyer un substitut avec plein droit de vote.

Que parmi les membres de l'Exécutif général, autres que le président, les vice-présidents, le secrétaire et le trésorier, un membre soit nommé par le Conseil général membre "ex-officio" du conseil régional pour chaque région.

Que le président - général de l'A.C.F.A., seulement, soit élu à l'Assemblée générale annuelle des membres et qu'il devienne, de ce fait, président du Conseil général et de l'Exécutif général.

Au plan des membres:

Que soit membre de l'A.C.F.A. tout individu âgé de 18 ans ou plus, protégé par le Service de Sécurité Familiale ou ayant payé la cotisation requise.

Que soit membre-associé de l'ACFA tout individu âgé de 6 à 18 ans ayant payé la cotisation prescrite par les règlements.

Que tous les membres en règle, âgés de 18 ans ou plus, aient droit de vote.

Au plan des responsabilités des régions:

Que les A.C.F.A. régionales réunissent, une fois par année, les agents d'assurances pour encourager et prendre connaissance de la situation concernant la vente de l'assurance de La Sécurité générale et qu'en retour, chaque A.C.F.A. régionale recoive 10% des recettes annuelles perçues de cette source par le Conseil général de l'A.C.F.A. et partagées proportionnellement au chiffre d'affaires atteint dans chaque région, en autant que la chose est possible.

Que les A.C.F.A. régionales voient à ce que toute nouvelle d'intérêt général pour les Canadiens français de l'Alberta soit transmise à CHFA et à La Survivance.

Que les rapports de toutes les assemblées régionales soient envoyés au Secrétariat général de l'A.C.F.A. et que ce dernier continue à envoyer ses propres rapports aux conseils régionaux.

Voir à l'administration et à l'organisation régionales de l'A.C.F.A.

Voir à l'organisation et à la coordination des organismes nouveaux et déjà existant de l'A.C.F.A dans la région.

Effectuer un relevé et maintenir à date la liste des membres en règle de l'A.C.F.A. et des Canadiens français de la région.

Comme on peut le voir il y a déjà une multitude de recommandations du rapport de la Commission sur les Relations internes qui ont été adoptées. Il y en a d'autres qui seront étudiées et approfondies davantage par le nouveau Conseil général et qui devront être soumises aux membres à l'automne; ce sont toutes celles ayant trait à la cotisation des membres, au financement des A.C.F.A. régionales et aux possibilités de répandre davantage La Survivance, peut-être en incluant l'abonnement dans le prix de la cotisation à l'Association.

Le Congrès académique de l'automne deviendra donc aussi une Assemblée générale annuelle extraordinaire, puisque la mise en vigueur des recommandations qui seront adoptées par le Conseil général ne peut se faire que par des amendements à la Constitution, ce qui requère nécessairement la tenue d'une assemblée générale.

Commission des Communications:

Comme son nom l'indique, cette Commission avait pour mission de voir à améliorer ou trouver de nouvelles voies de communication entre l'A.C.F.A. et ses membres. Le président de la Commission, l'honorable juge Déchène, n'ayant pu assister à l'Assemblée, c'est Me Louis Desrochers qui fit lecture du rapport et qui soumit les recommandations qui, toutes, furents acceptées. Il y en a 21.

Que La Survivance demeure l'organe officiel de l'A.C.F.A.

Que l'A.C.F.A. étudie la possibilité de devenir propriétaire du journal La Survivance.

Que tous les membres de l'Association reçoivent le journal de par leur adhésion.

Que l'A.C.F.A. forme un comité de La Survivance pour aider et appuyer le rédacteur du journal, et pour le conseiller en tout ce qui pourrait améliorer le journal.

Qu'un membre de CHFA soit personnellement chargé de la publicité autour de l'A.C.F.A. et de ses filiales et que cette personne obtienne des sources nécessaires les nouvelles qui seront retransmises sur les ondes.

Qu'un programme hebdomadaire, à jour et heure fixes, consacre quinze minutes aux activités de l'A.C.F.A. sur les ondes de CHFA.

Qu'un programme hebdomadaire de CHFA fasse connaître nos jeunes artistes franco-albertains.

Que CHFA développe au maximum son service de nouvelles locales et régionales.

Que les procès-verbaux des assemblées du Conseil général, du Congrès et de l'Assemblée générale annuelle soient envoyés à tous les membres.

Que tous les membres et officiers locaux et régionaux se sentent bien libres d'écrire au Secrétariat pour exposer leurs problèmes ou pour demander des renseignements.

Que lorsqu'un événement important se prépare dans une paroisse ou une région, on invite assez longtemps à l'avance un représentant de l'A.C.F.A. et de CHFA.

Que les A.C.F.A. régionales invitent, une ou deux fois par années, le secrétaire-général à assister à une assemblée de direction de leur région

Que tous les renseignements qui soient de nature à intéresser nos compatriotes soient envoyés au secrétaire-général.

Que le propagandiste du Service de Sécurité Familiale ne soit jamais considéré comme un agent d'assurances, mais comme un trait-d'union entre la population et le Conseil général de l'A.C.F.A.

Assemblée générale annuelle de l'A C F A ...

(SUITE DE LA PAGE 1)

Que tous les membres de l'A.C.F.A. se sentent bienvenus aux assemblées de l'Exécutif et du Conseil général.

Qu'un comité de trois personnes soit spécifiquement chargé de communiquer des nouvelles de l'A.C.F.A., aux média de publicité de langue anglaise.

Que le problème de la diffusion de l'Almanach Franco-Albertain soit étudié par les Conseils régionaux et que des suggestions pratiques soient envoyées au Secrétariat.

Que les associations annexes invitent un représentant de l'A.C.F.A. à faire partie de leur Exécutif.

Que ces mêmes associations envoient des copies de leurs procès-verbaux au Secrétariat de l'A.C.F.A.

Afin de resserrer les liens entre l'A.C.F.A. et le clergé de langue française, la Commission recommande:

a) Une réunion annuelle de prêtres pour discuter des buts et des activités de l'A.C.F.A.

b) Une invitation personnelle à tous les membres du clergé d'assister à l'Assemblée et au Congrès annuels.

c) Des visites aussi nombreuses que possible des membres de l'Exécutif aux curés et aux autres prêtres.

d) Des consultations aussi fréquentes que possible entre l'Exécutif central et le clergé pour obtenir les conseils et les opinions de celui-ci.

Qu'une charte soit établie, et copie envoyée à tous les membres, afin de faciliter une meilleure compréhension de tout ce qui touche à l'administration de l'A.C.F.A.

Rapport du Comité d'Education:

Le président de ce Comité, M. Roger Motut, exposa ses remarques sur le rapport qu'il présentait et qui se limitait aux résolutions adoptées lors du Congrès de Bonnyville. Le Comité a obtenu que des cours d'été de méthodologie soient dispensés à nos professeurs bilingues et portent les crédits universitaires, dès cette année à l'Université de l'Alberta. Soeur Yolande de l'Immaculée en sera titulaire. D'autre part, en collaboration avec l'A.E.B.A., le comité met la dernière main à un questionnaire qui permettra d'établir quels sont nos effectifs dans nos écoles. La résolution voulant qu'on demande au gouvernement de reconnaître le français de l'A.C.F.A au niveau de la 12e comme cours d'immatriculation a été abandonnée parce qu'on s'est rendu compte que ce changement serait peut-être au désavantage qu'à l'avantage de nos étudiants. Ce comité s'occupe aussi de la question du Concours de français et bien qu'il ne doive pas y avoir de changements cette année, il est probable que des recommandations de refonte seront faites d'ici l'an prochain à ce sujet.

Service de Sécurité Familiale:

Le rapport de M. Eugène Trottier est à la fois très bref et explicatif. Notre Service compte 1405 membres, en plus de 7250 dépendants, pour une protection globale d'environ $4,642,105. Au cours de la dernière année le Service a admis 194 nouveaux membres et leurs cotisations, accompagnées des renouvellements ont permis de verser à l'Assurance-Vie Desjardins la somme de $45,754. De son côté, l'A.V.D. nous a remis $19,842.86, comprenant 10 réclamations de décès ($6,950.) un remise au Secrétariat et le salaire et les dépenses du propagandiste. M. Trottier est optimiste quant à l'avenir et espère atteindre son objectif de 2,400 membres dans le plus bref délai.

Assurances générales:

Me Louis Desrochers a présenté un premier rapport des activités de ce nouveau Service de l'A.C.F.A. Il y a lieu d'être satisfait des résultats obtenus jusqu'à date, le nouveau plan n'ayant même pas encore un an d'existence, mais il ne fait aucun doute qu'une plus grande collaboration de la part de tous et chacun augmenterait sensiblement les bénéfices qu'en retire l'Association. Pour l'année fiscale terminée, le Service d'Assurances générales nous aura rapporté la somme de $391.98, ce qui est tout de même appréciable. Il demeure que trop de gens semblent ne pas avoir compris le fonctionnement du système et qu'il faudra accentuer la publicité qu'on en fait. Le client canadien-français peut collaborer en demandant à son agent de placer ses assurances auprès de La Sécurité et l'agent, lui, peut aussi collaborer en plaçant des assurances auprès de cette compagnie, sans que son client le lui demande ou en le lui suggérant. Il faut comprendre aussi que La Sécurité ne peut, pour l'instant, assurer certains risques particuliers ou dont le montant serait trop grand, ce qui est aussi le cas de toutes les compagnies d'assurances. Comme le fait remarquer Me Desrochers, il s'agit pour tous de donner leur appui moral afin que ce Service réalise pleinement ce dont nous en attendons.

Radio-Edmonton:

Le rapport de M. Bernardin Gagnon comporte deux excellentes nouvelles. La première consistant en une nouvelle entente entre CHFA et Radio-Canada, selon laquelle la Société d'Etat paiera dorénavant sur une base d'heures d'émission; Radio-Edmonton s'engage à prendre 45 heures d'émissions du réseau français de radio par semaine. Un second avantage de ce nouveau contrat est qu'il vaut pour une période de trois ans, ce qui ajoute un élément de sécurité intéressant et facilitera les relations avec Radio-Canada.

La deuxième bonne nouvelle est que Radio-Canada s'est montrée plus intéressée et se propose d'agir concrètement dans le cas de la mauvaise réception dont est affectée la région de Rivière-la-Paix. On a en effet demandé au gérant de CHFA de présenter en juin prochain un mémoire décrivant la situation ajoutant qu'il y avait fort possibilité que la Société voit à verser les sommes nécessaires pour améliorer la situation. Il n'y a pas de promesse, mais de l'intérêt réel et soutenu.

Il est intéressant aussi de voir comment se subdivise la programmation de CHFA.

60% est consacré à la musique, 12% aux programmes de variétés, 17% en informations et nouvelles, 6% en émissions de caractère religieux, 2% en émissions pour enfants et 3% en émissions éducatives.

La Survivance

Le rédacteur du journal a présenté un rapport paradoxal: d'une part un tableau de la circulation actuelle dans nos diverses paroisses, comparé au nombre de foyers, de membres du Service de Sécurité Familiale et du maximum qu'on avait atteint en 1955; de l'autre, des remarques assez optimistes quant à l'évolution de La Survivance. La raison en est que prenant pour barème les commentaires reçus des lecteurs, le plus souvent au moment du réabonnement, il faut conclure à un certain regain d'intérêt qui devrait se traduire éventuellement en un accroissement général de la circulation. Il est certain que les services d'un propagandiste circulant dans les diverses régions faciliteraient et aideraient considérablement le retour à un plus grand nombre d'abonnés, mais la chose n'est pas possible pour l'instant. La meilleure solution serait sans doute que les A.C.F.A. régionales prennent les mesures nécessaires pour aider à répandre le journal, en attendant que nous puissions disposer du personnel nécessaire.

Prêt aux étudiants:

Bien que la Société ne puisse fournir de rapport officiel, son assemblée annuelle n'ayant pas encore eu lieu, M. Diamond nous révéla que dix prêts avaient été consentis cette année, représentant une somme totale de $2,770. Ce qui veut donc dire que la Société a consenti jusqu'à maintenant un grand total de 68 prêts dont 14 ont déjà été remboursés; la valeur des 54 prêts en vigueur est de $13,000 et les remboursements s'effectuent au rythme et à la satisfaction des directeurs.

Régionale d'Edmonton:

M. Jacques Boucher présente le rapport des activités de l'année écoulée, nombreuses et variées. Un réorganisation des cadres eut lieu en octobre dernier, qui a donné naissance à divers comités bien actifs: ce sont ceux de la Cabane à Sucre, de la question scolaire, des Jeunes, d'Impresario, de Recrutement et de Relations extérieures. Outre la Cabane à Sucre qui aura lieu le 16 avril prochain, on a mis sur pied la Journée du Samedi et en collaboration avec l'organisation A Coeur-Joie on a organisé un stage d'étude de chant choral. Des bourses ont aussi été offertes à une jeune fille de l'Académie Assomption et à un élève méritant de langue anglaise pour la poursuite de l'étude du français.

Régionale de la Rivière-la-Paix:

M. Gérard Maisonneuve fait lecture de ce rapport qui indique la tenue d'assemblées régulières, une participation assidue des délégués aux réunions du Conseil provincial et très bonne au Congrès de Bonnyville. On a aussi cherché à améliorer la réception du poste CHFA et à hâter la réalisation d'un réseau de TV française en écrivant quelques lettres aux officiels de la Société Radio-Canada. M. Maisonneuve présente aussi l'ébauche d'un projet de constitution régionale et finalement met l'Assemblée en garde contre une anglicisation beaucoup plus rapide qu'on pourrait le prévoir dans la région qu'il représente.

Régionale de Bonnyville:

Le Dr Jean-Paul Bugeaud nous présente ce rapport. L'événement de l'année pour nos membres de Bonnyville fut certes la tenue du Congrès de l'A.C.F.A. à cet endroit. Si le Congrès fut un succès et sa préparation au-delà de tout reproche comme en font foi tous les commentaires qui suivirent, cela est dû au travail des membres de la régionale et personne ne dut être surpris d'apprendre que trois réunions furent tenues en vue de ce Congrès. Ce que le Dr Bugeaud ne dit pas — mais qu'il aurait fort bien pu dire — c'est qu'il dut y avoir nombre d'autres rencontres personnelles et privées pour assurer la bonne marche de cet événement. Outre ce travail, on s'est occupé à Bonnyville d'organiser un ou des clubs "Parlez-vous" pour nos compatriotes de langue anglaise. On s'est aussi occupé des jeunes et deux étudiantes ont pu venir suivre le cours de chant choral à Edmonton, à l'Académie. Il est aussi à prévoir d'autres activités qui encourageront la participation des jeunes de Bonnyville et de la région.

Régionale de St-Paul:

Les principales réalisations à Saint-Paul nous furent présentées par M. Jules Van Brabant. Ce furent: la participation aux fêtes marquant le cinquantenaire de la paroisse de Ste-Lina, réunion éducative avec présentation de films, participation et propagande au Congrès de Bonnyville, action conjointe avec cette dernière région dans le but d'obtenir les mêmes programmes français que Radio-Canada présente à la télévision de Lloydminster, propagation de cours d'anglais et de français qui se donneront en septembre 1966 et, finalement, appui et participation

(Suite à la page 8)

Annonces classées

L'oiseau de nuit au saut du lit

Ce n'est pas tous les jours qu'un oiseau de nuit descend de son perchoir en plein jour. Grâce au coup de pouce de Dame Chance, j'ai approché notre noctambule un mardi à midi. Le soleil était haut dans le ciel et le temps froid. Ne perdant pas de bonnes habitudes, mon homme se dirigeait au fond d'une retraite douillette et sombre.

Vous savez bien sûr de qui je parle. De l'homme du Cabaret du soir qui penche, Guy Mauffette. Il se préparait à mettre un "grain de sel dans sa semaine" et avant qu'il aille rejoindre les caméras, j'ai voulu apprendre quelques-uns de ses secrets.

J'ai découvert que le Cabaret est écouté d'est en ouest, du Maine au Nouveau-Québec, et que nos militaires stationnés en Europe captent son message.

J'ai découvert aussi que l'oiseau de nuit est très déconcerté d'avoir été changé de perchoir. Celui du samedi est très inconfortable, tandis que celui du dimanche comblait ses aises. Et tout ça pour une rondelle qui glisse sur la glace....

On dit que les hiboux vivent cent ans. Le nôtre nous charme depuis 5 ans, mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il est quand même dans le vent. La preuve? l'accueil chaleureux que lui ont fait les Jnobs, lorsqu'il s'est rendu à la boîte à chansons de Jean-Pierre Ferland.

Et puis, ce n'est pas tout le monde qui peut occuper les ondes durant deux heures. Ca prend du lustre et du fini. Avec un métier comme celui de Guy Mauffette, les nuits seront bien gardées.

Quels sont les loisirs d'un oiseau de nuit? Je vous le donne en mille: c'est de mettre dans son assiette "le sel de la semaine". Il aime ça, c'est son violon d'Ingres.

Son plus grand désir? Réintégrer son perchoir du dimanche. De là-haut il se sent l'ange gardien des automobilistes. Il aimerait qu'on place le long des autoroutes un panneau rappelant aux as du volant que le Cabaret du soir qui penche leur permet de ne pas glisser sur la route dangereuse de Madame Vitesse. Au fond, vous ne trouvez pas qu'un oiseau de nuit, c'est, dans notre vie, un compagnon sans lequel nous serions un peu décontenancés? Pour mon propre compte, je ne passerai pas ma fin de semaine sans écouter sa voix familière et vigilante. Guy Mauffette, continuez à faire pencher votre cabaret.... le samedi ou le dimanche....

Le "Cabaret du Soir qui penche" est présenté à CHFA tous les samedis soir à compter de 10h.30 p.m.

Connaissez-vous les bibliobus de la Bibliothèque municipale?

En 1941, la Bibliothèque municipale d'Edmonton se décida à inaugurer un service de prêt dans les quartiers de ville éloignés de la Bibliothèque centrale et de ses succursales. Mais, il y avait tant de lecteurs à plus d'un mille d'une bibliothèque. Que faire? La solution idéale semblait être une bibliothèque itinérante qui se déplacerait à volonté dans la ville. On loua, donc, un vieux tramway dont on ne se servait plus. On y installa des rayons de livres, quelques meubles, et, voilà, le premier "bibliotramway" du monde, peut-être. Les habitants d'Edmonton s'y intéressaient vivement aussi bien que les citoyens d'Angleterre, du Japon, d'Australie et des Etats-Unis. Ce fut une vraie innovation.

Le succès de ce bibliotramway" mena la Bibliothèque municipale à agrandir ce service. Actuellement, trois bibliobus, dont deux furent fabriqués à Edmonton même, circulent dans la ville du lundi au samedi. Grâce à notre climat qui rend le bibliobus extrêmement froid en hiver et trop chaud en été, les véhicules fabriqués ailleurs ne nous conviennent pas. Mais ce n'est pas le climat qui présente le plus grand problème, c'est l'entretien du véhicule. D'abord, parce que les bibliobus sont toujours en train de rouler, on n'a pas le temps de les entretenir comme il faut. Puis, une fois en panne, parce que le bibliobus n'a pas priorité, il peut attendre des heures sans être réparé. Cela ennuie les lecteurs, bien sûr. Ils arrivent pour rendre leurs livres et pour en sortir d'autres et ils apprennent qu'il faut attendre le retour du bibliobus la semaine suivante.

Malgré ces légers inconvénients, le bibliobus plaît énormément aux lecteurs. Décoré en couleurs attrayantes, bien fenêtré, le bibliobus invite le public à entrer pour jeter un coup d'oeil sur ses 2,500 volumes. Le chauffeur du bibliobus et deux assistantes sont là pour aider le lecteur à choisir ce qu'il veut lire. Quarante-cinq pour cent de ces livres s'adressent aux adultes, les autres sont destinés aux enfants qui constituent plus de quatre-vingt-cinq pour cent des lecteurs. En 1965, par exemple, les enfants sortirent 221,122 livres et les adultes, 28,447.

Si vous vous trouvez loin d'une bibliothèque, téléphonez à la Bibliothèque centrale pour vous renseigner sur les arrêts du bibliobus. Un des trente arrêts se trouve sûrement dans votre quartier.

HORAIRE DE MESSES
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

FILMS...

TARZAN'S FIGHT FOR LIFE

pour tous

Américain, 1958, 86 min., metrocolor. Film d'aventure réalisé par Bruce Hunberstone avec Gordon Scott, Eve Brent et Carl Benton Reid.

Un scientiste américain aidé de Tarzan essaie de soustraire les indigènes d'une tribu d'Afrique à l'action maléfique de leurs sorciers. Tarzan s'attire la haine d'un des sorciers en conduisant une jeune noire à l'hpital. Entre temps, le chef de la tribu tombe gravement malade et sa mère fait appeler le savant américain. Mais le sorcier ne l'entend pas ainsi et vole un poison qu'il s'apprête à faire ingurgiter au malade. Tarzan arrive au bon moment pour faire avaler le breuvage mortel au sorcier. Le jeune chef est transporté à l'hôpital et la tribu accepte enfin la protection des Blancs et de Tarzan.

Ce trente-deuxième film de la série des Tarzans est fidèle aux exigences désormais cataloguées du genre. Gordon Scott le neuvième titulaire du rôle depuis 1918 s'en tire très bien, mais le reste de la distribution, est faible.

Appréciation morale: pour tous.



Le 7 novembre 1945, au lendemain de la guerre.

On disait que la victoir
Guérirait tous nos bobos;
C'était une belle histoire
Bonne, au plus, pour les gogos

* * *

Le goffeur n'y croyait guère
Voyant plus loin que son museau.
Il savait bien que sur la terre
Vivront toujours des animaux.

* * *

On vient à peine de naître
Qu'on veut déjà risquer sa peau.
Chacun, pour faire un maître.
Montre ses griffes et ses crocs.

* * *

On dirait que tout le monde
Veut devenir chien et chat;
Ou qu'il y a tout à la ronde
Des belle-mères et des avocats.

* * *

On se bat après la guerre
Pour pouvoir signer la paix;
Chacun a mille misères
A faire passer ses projets.

* * *

Et tous les grands diplomates
Qui forgent de petits traités
Se donnent des coups de patte
Par manière de civilités.

* * *

Aux élections on se chamaille;
On se traite de vil coquin,
D'impotent et de canaille,
Pour être député ou échevin.

* * *

Et c'est encore de la bataille
Les jours qui suivent le scrutin;
Les élus? Pouah! C'est de la racaille
Pour ceux qui ont manqué le train.

* * *

Il faudrait de la musique
Pour mettre les hommes d'accord;
Ou des bombes atomiques
Pour les lancer de l'autre bord.

LE GOFFEUR

Programmes-questionnaires. Pour les amateurs de programmes-questionnaires, le réseau anglais de télévision offre chaque semaine les populaires émissions Flashback, le dimanche soir avec l'animateur Bill Walker (à gauche) et le mardi soir Front Page Challenge, avec le populaire Fred Davis. Cette dernière émission est la plus vieille du genre au réseau canadien — elle dure depuis neuf ans — et elle est une des plus écoutées selon les dernières cotes d'écoute.

Le prix des manteaux de vison augmentera

NEW YORK — Plus de 300 fourreurs se sont disputés lundi ce que les organisateurs de la vente aux enchères déclarent être les seules disponibilités mondiales de peaux de vison rose de mutation.

Certaines peaux ont atteint le prix de $400, prix payé par le représentant d'un magasin de luxe de New York, Tailored Woman.

Ces peaux provenaient d'un éleveur du Wisconsin.

Sur 20,000,000 de peaux de vison qui sont disponibles dans le monde, 5,000 seulement sont des peaux de vison rose vendues sous l'appellation de "Emba Rovalia".

Sécurité familiale
Bonne fête!

vendredi, 8 avril
- M. Blair J.A. Doré, Edmonton
- M. Jean-Baptiste Dallaire, Mallaig
- M. Robert J. Longchamps, St-Paul
- M. Marcel Mahé, Ste-Lina
- M. Roland C. Piquette, Plamondon
- M. Emile L. Vallée, Bonnyville

samedi, 9 avril
- M. Charles Cimon, Donnelly
- M. Gérard Maisonneuve, Falher
- M. Jules Lacoursière, Edmonton
- M. Thomas Schaub, Plamondon

dimanche, 10 avril
- M. Gérard Jos. Baril, Edmonton
- Me Guy E. Beaudry, Edmonton
- M. Rolland Benoit, Vegreville
- M. Gérard Blanchette, Marie-Reine
- Rév. Père Louis-Clément Latour, o.m.i., St-Albert
- M. Wilfrid Loiselle, Girouxville
- M. Albert J. Parent, Donnelly
- Soeur Agnès Yuhas, s.c.e., Tisdale

lundi, 11 avril
- M. Hector Ayotte, St-Paul
- M. Emile D. Lefebvre, St-Paul

mardi, 12 avril
- M. Léopold Beaudoin, McLennan
- M. Fernand Bilodeau, Vimy
- M. Hector Dansereau, Beaumont
- M. Albréda Fortier, Vimy

mercredi, 13 avril
- M. Marcel Demers, Edmonton
- M. Fernand J. Forest, Edmonton
- M. Herman E. Laforce, Bonnyville
- M. Gérard Mackell, Girouxville
- M. George H. Senecal, St-Paul

jeudi, 4 avril
- M. Léopold Boissonnault, Morinville
- M. Roger Cauchon, Peace River

Le chapelet à CHFA

AVRIL

7—Les familles Denis Caouette et Oscar Senecal de Bonnyville
8—Le Révérend Père Clement Richer O.M.I. de Guy
9—Les familles A. Muller et C. Szaskimicz de Bonnyville
11—La famille de Mme Gertrude Baril d'Edmonton
12—La famille Marcel Vandel de Falher
13—La paroisse de St-Albert
14—Les familles Elie et Philippe Caouette de Bonnyville
15—Les familles de Mesdames Chartier, Lavergne, Leduc et Dufour de Wainwright
16—Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
18—La famille Emile Vandal de Falher
19—La paroisse St-Joachim
20—La paroisse Cathédrale de St-Paul
21—La famille Bernardin Gagnon d'Edmonton
22—Les Canadiens Français, paroisse St-François, Edmonton
23—Famille Paul-Emile Brochu de Morinville
25—Les familles de Mme Martel et Michel Martel de Falher
26—Radio-Edmonton Limitée
27—Les familles Phil Lafrance et Philias Durocher de Bonnyville
28—La paroisse St-Emile de Legal
29—Rév. Père Lassonde O.M.I., Bonnyville
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

A CBXT et CBXT-1
Programmes français

En vedette à Music-hall: Johnny Hallyday et Mathé Altéry

Dans quelques jours, celui qu'on a a déjà surnommé **le roi mondial du rock n' roll**, Johnny Hallyday, entreprendra une tournée nord-américaine. Une petite Canadienne fort populaire, Jenny Rock, partagera la vedette avec l'idole française, à la Grande Salle de la Place des Arts, à Montréal, où la tournée débutera.

Au même moment, une autre grande vedette française, Mathé Altéry, sera de nouveau parmi nous.

Bien qu'on n'ait pas l'occasion d'aller applaudir ces vedettes là où elles donnent leurs spectacles, on aura quand même la chance de les voir et de les entendre à l'émission **Music-hall** du samedi matin 9 avril à 11 heures.

Ce sera la première apparition de Hallyday à la télévision canadienne. A la même émission, on verra également Jenny Rock une des grandes idoles de notre génération yé-yé, pour reprendre le mot d'une journaliste.

Pour le moment, du moins, le choix des pièces que ces deux artistes interpréteront à Music-hall est encore un secret bien gardé.

Quant à Mathé Altéry, elle est déjà parmi nous — à Québec — et elle viendra à Montréal expressément pour participer à **Music-hall**. Avec tout le charme qu'on lui connaît, elle interprétera des extraits de deux grands films: **The Sound of Music** et **Mary Poppins.** C'est d'ailleurs cette grande artiste qui doublera la voix de Julie Andrews dans la version française de ces deux grands succès.

La distribution de ce **Music-hall** sera complétée par Fernand Gignac, Maurice Dubois, un couple de danseurs à claquette, The Taylor Twins; une jongleuse réputée, Lottie Brunn et la violoniste-comédienne Maria Neglia.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charels Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 16C/66/NWHS-BC - SERVICES D'ALIMENTATION POUR LA MAIN-D'OEUVRE D'ENTRETIEN, RESEAU ROUTIER DU NORD-OUEST, COLOMBIE - BRITANNIQUE", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI, 26 AVRIL, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du:

Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5, (C.-B.); l'ingénieur régional intérimaire, (aménagement) 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), case postale 2706, Whitehorse (T.-Y.); et on peut les consulter au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR CONTRAT No 11/66/TCH-Y - AMELIORATIONS A LA PENTE DE L'ABORD, PONT SUR LA RIVIERE OTTERTAIL, PARC NATIONAL DE YOHO, COLOMBIE-BRITANNIQUE", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI, 26 AVRIL, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du:

Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur régional intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue, sud-est, Calgary (Alb.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état

Musique et médecine

Au sujet d'une enquête réalisée dernièrement aux U.S.A. sur les qualifications et les attributions des musicothérapeutes, le docteur Shatin, professeur de psychologie clinique au Seton College, déclare qu'ils sont d'un niveau intellectuel élevé et qu'ils font preuve d'un grand dévouement social; leur formation de base est très diverse, ce qui est dû à la nouveauté de leur profession.

dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 17C/66/NWHS-Y - SERVICES D'ALIMENTATION POUR LA MAIN-D'OEUVRE D'ENTRETIEN, RESEAU ROUTIER DU NORD-OUEST, YUKON", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le JEUDI, 28 AVRIL 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5, (C.-B.); l'ingénieur régional intérimaire, (aménagement) 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re rue sud-est, Calgary, (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), case postale 2706, Whitehorse (T.-Y.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); et on peut les consulter au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade de Riverside, Ottawa (Ont.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR CONTRAT 15/66/NWT-NA - ELARGISSEMENT ET AMELIORATIONS A LA PENTE, PISTE INGRAHAM, DU MILLE 14.7 AU MILLE 19.8, TERRITOIRES DU NORD-OUEST", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI, 26 AVRIL, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

L'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary (Alb.); et on peut les consulter au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), Directeur régional, Direction des Régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales Yellowknife (T.N.-O.), l'ingénieur régional, Direction des Régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Fort Smith (T.N.-O.), Administrateur de Secteur, Direction des régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Hay River (T.N.-O.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR CONTRAT No 13P/66/YT/NWT - PHOTOGRAPHIE AERIENNE, CARTOGRAPHIE ET INTERPRETATION DES SOLS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, YUKON ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEPTENTRIONALE", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI, 26 AVRIL, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5, (C.-B.); l'ingénieur régional intérimaire, (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re rue sud-est, Calgary (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton, (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.); l'ingéneur régional (aménagement), case postale 2706, Whitehorse (T.-Y.); et au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

Vie féminine...

Le grand ménage au printemps

Le grand ménage au printemps donne à plus d'une ménagère la pénible impression d'être la dernière bête de somme de la civilisation moderne! N'a-t-elle pas un peu raison de le croire quand elle a traîné l'équipement du nettoyage de pièce en pièce ou d'étage en étage, quand elle s'est exténuée à ramper sous les meubles, à grimper sur des échelles, à frotter et à courir plus vite que les aiguilles de l'horloge . . . Nous aimerions vous aider à exécuter cette tâche sans vous vider de toute énergie. Bien sûr, vous ne vous en tirerez pas fraîche comme une rose, mais vous serez encore capable de cuisiner un bon petit repas à la fin de la journée et de vous détendre agréablement le soir en regardant la télévision.

Tout préparer d'abord

Achetez-vous d'abord — ou confectionnez vous-même — un tablier muni de grandes poches solides où mettre le linge à épousseter et autres articles légers dont vous avez constamment besoin. Combien de temps ne perd-on pas à chercher la poudre de récurage ou un chiffon d'un coin à l'autre de la maison? Réservez une poche pour y glisser tous les petits objets trouvés qu'il faudra ranger à leurs places respectives; épingles à cheveux, clefs, lettres, etc. Si cela est possible, ayez à chaque étage un jeu complet de gros articles de ménage tels qu'un balai mécanique à défaut d'autre aspirateur, un balai, une vadrouille, une pelle à poussière et un petit seau; vous vous épargnerez bien des pas inutiles.

Limitez le plus possible le nombre de produits nettoyants. Un bon produit tout usage réduira considérablement votre équipement de ménage. La soude commerciale concentrée ou "Sel soda" est un de ceux-là. En solution plus ou moins concentrée, selon le cas, la soude dissout rapidement la graisse; or c'est là l'ennemi no 1 de la ménagère; sous forme de pellicule invisible, elle envahit toute la maison, puis retient la poussière aussi efficacement qu'un papier tue-mouches les insectes.

En outre, l'efficacité de la soude vous ménagera; peu ou pas besoin de frotter. La soude commerciale s'emploie aussi comme poudre de récurage, et puisqu'elle ne contient ni sable ni sédiments et qu'elle se dissout instantanément au rinçage, elle ne peut égratigner les surfaces.

Evitez la fatigue

Un dernier conseil: penchez-vous le moins possible. Si cette gymnastique est excellente pour la ligne, elle double la fatigue d'un grand nettoyage. Déposez vos petits artices de ménage sur un tabouret et appuyez-y ceux à long manche. Veillez aussi à ne pas vous étirer inutilement. Une lavette à vaisselle munie d'un long manche vous sera d'une aide précieuse pour laver le fond des armoires ou autres coins difficiles à atteindre.

Un "malade-témoin" bon pour le moral: la poupée

A l'Hôpital des Enfants-Malades de Boston, Etats-Unis, les pédiatres estiment que les enfants qui doivent porter un plâtre — pour fractures ou pour déformations, par exemple — seront moins malheureux si quelqu'un autour d'eux subit le même traitement. Les poupées semblent un "quelqu'un" parfait. Si bien que les petites filles qui ont un plâtre à la jambe droite, par exemple, ont une poupée elle aussi plâtrée. On s'efforce d'ailleurs de faire un plâtre soigneux à la poupée et à l'enfant . . . et aussi efficace!

Adoptez le sac-poche

(AFP) — Un sac est parfois encombrant. Vous en serez débarrassées cet été grâce au nouveau sac-poche qui s'accroche à la ceinture. De petite taille, pas plus grand qu'une grande poche, il se porte à hauteur des hanches, sur le côté droit ou le côté gauche.



Le coût de la vie a tellement augmenté que toute bonne ménagère s'assure maintenant qu'elle obtient le maximum possible pour son argent. Et c'est ce que fait cette dame au moment de l'achat d'une boîte de détergent en la brassant vigoureusement . . . à moins que ce ne soit pour s'assurer qu'il y a bien la prime convoitée à l'intérieur!

Attention, mesdames:

Un visage non démaquillé n'est ni propre, ni sain pour votre beauté

PARIS (AFP) — Beaucoup de femmes s'imaginent encore que les démaquillants tant recommandés par les publicités de tout ordre ne sont pas aussi indispensables qu'on veut bien le dire, et qu'une toilette à l'eau et au savon suffit pour rendre au visage sa propreté première. Elles diront qu'il en était ainsi autrefois, bien avant que les laboratoires de cosmétologie ne mettent au point cette multitude de produits qui envahit le marché chaque jour davantage. Elles citeront nos grand'mères ou les beautés du temps passé, ou encore la fraîcheur des paysannes. A ce sujet, elles semblent oublier que les paysannes vivent au grand air, et que bien souvent elles accusent largement leur âge. Nos grand'mères elles-mêmes avaient recours à ces fameuses recettes de "bonne-femme" qui faisaient tout naturellement appel aux laits écrémés, à certaines huiles naturelles et même à quelques pulpes de fruits, élément de base de nos produits actuels. De tout temps, les femmes soucieuses de leur teint ont soigné leur peau, même lorsqu'elle n'avaient pas à la préserver, comme c'est le cas aujourd'hui, des milles avatars de la vie moderne:

airs pollués, gaz divers, poussières, alimentations surfaites, et, bien sûr, produits de maquillage. De plus en plus, ces derniers maquillent tout en traitant. Des fonds de teint sont devenus presque inoffensifs, parce que fluides et suffisamment aqueux pour être hydratants et apporter à la peau l'oxygène et l'humidité dont elle a besoin.

Néanmoins, se coucher avec un visage non démaquillé n'est ni propre, ni sain. On entrave les échanges de la peau qui s'anémie. L'épiderme perd son acidité, devient atone et ne réagit plus aux crèmes de soins. Le visage s'abîme pendant la nuit au lieu de se régénérer.

Indispensable: la corvée du démaquillage

On doit se préparer chaque soir à cette régénération. La corvée du démaquillage est presque le seul tribut que l'on doit aujourd'hui payer au privilège de pouvoir utiliser de nombreux fards. Il est insuffisant, répétons-le, de se nettoyer simplement avec de l'eau et du savon. Ils éliminent mal les fards incrustés en profondeur dans les pores, rendent la peau alcaline et ralentissent ses fonctions pour trois heures environ. Les corps gras simples comme l'huile d'olive, le beurre, la vaseline, visqueux et adhésifs, absorbent bien les produits de maquillage mais collent. Pour retirer le magma graisse-fards, ont doit frotter avec un coton, ce qui fait pénétrer dans la peau des substances destinées à rester en surface. Les déchets stagnent dans les pores et y fermentent, provoquant rougeurs et boutons.

Seuls les démaquillants avec leurs corps gras ou carbures, absorbent mécaniquement fards et impuretés. Reste à les utiliser en connaissance de cause c'est-à-dire en fonction de la nature de la peau. Celle-ci doit renseigner au premier coup d'oeil. Son aspect huileux, à pores bien ouverts, ou son aspect brillant, au grain lisse et écailleux au toucher, dit qu'il s'agit d'une peau grasse, dans le premier cas, ou d'une peau sèche, dans le second, lorsque la peau est grasse, il faut utiliser un lait vitaminé ou gras.

A déconseiller aux peaux grasses, les crèmes ou cold-cream non pénétrantes qui laissent sur l'épiderme une pellicule grasse. On les réserve aux maquillage de sèche.

Pour une peau normale, lait moyennement gras.

Pour une peau sèche, tous les laits gras sont bons, ou encore les huiles d'amandes douces.

Comment se démaquiller vite et bien? Verser le démaquillant sur un coton ou dans le creux de la main, et l'étaler doucement en légers mouvements circulaires. Le démaquillant ne doit pas pénétrer en profondeur. Retirer avec des cotons humidifiés jusqu'à ce que le dernier employé reste net. Tamponner avec un tonique ou bassiner le visage à l'eau froide.

Quelques conseils pratiques pour la jeune épouse

Ne soyez pas extravagante! Contentez-vous de l'indispensable, puisque vous êtes toujours dans l'ignorance de ce que demain vous réserve!

Tenez votre maison proprette! Le désordre est une chose déprimante pour tout le monde et ne se combat bien que par la méthode. Viser à l'amélioration sur ce point-là, c'est consolider la paix du foyer.

Ne vous laissez pas aller comme une sans-souci! Ce serait d'une maladresse! Songez que votre mari en voit bien d'autres tous les jours! Une épouse ne doit jamais être en perte de prestige, une mère non plus! L'ingéniosité et la ferme volonté d'être aimable, et de bien paraître, feront de vous une élégante, en permanence!

Ne soyez pas jalouse! Tendez plutôt à être incomparable dans ce qui est durable, les qualités, les vertus et surtout le sourire, santé du coeur. Vous faire aimer, et tout faire pour mériter que cela dure, vous aideront à n'envier personne!

Ne passez pas tout votre temps "chez maman"! Votre mari perdrait la conviction d'avoir marié une adulte. Et partagez-vous un peu, surtout si la mère de votre mari est encore vivante: celle-là aussi aura quelque chose à vous apprendre, n'en doutez pas . . . ne serait-ce qu'à vous accepter chaque jour un peu plus!

Ne diminuez pas le prestige de votre mari! Ce serait, du même coup, saboter le vôtre!

Ne parlez pas toujours de vos tracas, de vos ennuis . . . Il a aussi les siens, d'ailleurs qui n'en a pas? Soucis avouables ou non, combattez-les ferme, et taisez vos victoires, à moins que vos expériences ne soient de nature à aider les autres, ce qui n'est pas commun!

Ne vous opposez pas à votre mari en matière d'éducation des enfants. En ce qui a trait aux mesures de discipline surtout! Du moins pas ouvertement, mais "en douce", quand il sera en mesure d'argumenter sensément, et surtout disposé à le faire!

Souriez! Soyez attentive! Mais attention, ne soyez pas narquoise! Peu d'hommes le supportent d'une femme, surtout de la leur! Certains sourires leur donnent des démangeaisons dans les doigts, et seule la courtoisie freine la taloche! Que votre sourire soit gentil, indulgent, tendre ou tolérant, mais qu'il soit empreint de bonté et non de moquerie! Le plus vertueux des maris réagit en lion, ou en lièvre, devant la moquerie: ou il rugit, ou il fuit!

Quand on vous disait que la nouvelle mode vous en ferait voir de toutes les formes et de toutes les couleurs! Mais ce ne sont quand même pas des pyjamas que nous vous présentons . . . Ce sont les dernières nouveautés en fait d'imperméables de vinyle, accompagnés de pantalons ou de bottes assorties. Et surtout, si vous rencontrez des femmes vêtues de cet accoutrement sur la rue, n'allez pas les prendre pour des zèbres!

Mieux que des mots — un geste

Un mari aide sa femme à enfiler son manteau, et ses mains, en s'attardant un un moment sur les épaules de l'épouse, lui disent "je t'aime" aussi clairement que s'il écrivait ces mots devant elle en lettres de feu. C'est un geste comme celui-ci qui montre le mieux, selon un article d'une publication nationale mensuelle que rien ne peut remplacer la magie des contacts humains pour exprimer l'amour, pour soulager la douleur physique ou morale.

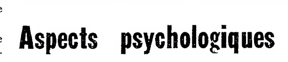
Depuis trop longtemps, nous en sommes venus à considérer les démonstrations physiques d'affection comme des signes de faiblesse quelque peu équivoques, voire coupables. Nous sommes fiers de notre réserve, de notre manière posée et réfléchie de communiquer oralement ou par écrit avec nos semblables. En réalité, c'est une manière de nous isoler.

C'est surtout chez les tout petits enfants que ces contacts physiques prennent le plus d'importance. Ceux qui ont bénéficié de ce traitement privilégié dès leurs premières années jouiront plus tard d'un meilleur équilibre. On a vu des bébés avoir des convulsions, faute d'être tenus dans les bras de quelqu'un, d'être bercés, dorlotés, touchés.

Quant aux jeunes enfants qui fréquentent l'école, ils ont absolument besoin du contact physique de leur maitresse, car ils ne peuvent s'instruire que dans une atmosphère d'affection et de sécurité. Si vous avez grondé ou puni un enfant, il ne suffit pas, l'incident clos de lui parler gentiment pour le calmer. Prenez-le dans vos bras. Que votre pardon l'enveloppe littéralement!

Dans un camp de vacances où l'on reçoit des enfants complètement repliés sur eux-mêmes à la suite de traumatismes graves, on a constaté que la meilleure manière de les traiter est de leur témoigner de la douceur et de la sympathie, de les câliner et de leur parler affecteusement. Cela suffit parfois à déclencher le processus de la guérison.

L'un des grands paradoxes de notre temps, note encore l'auteur c'est que nous pouvons provoquer des échos sur la Lune, envoyer des véhicules spatiaux sonder les secrets de la planète Mars, mais nous sommes de moins en moins capables d'entrer en communication d'esprit et de coeur avec ceux que nous aimons. Apprenons donc, littéralement, à nous tenir par la main.



Aspects psychologiques du maquillage

CHICAGO. (PA) — "Pourquoi utilisez-vous des produits de beauté?" Cette question a été posée par un médecin à 75 femmes dont les âges s'échelonnent de 15 à 50 ans.

Selon les réponses, ces femmes emploient le maquillage pour se donner de l'assurance, pour attirer l'attention des hommes et pour donner le change à leurs consoeurs.

Le Dr Milton Robin, chef dermatologiste au Michael Reese l'Hôpital de Chicago, a fait connaitre le résultat du sondage dans un rapport intitulé: "Les aspects psychologiques du maquillage", présenté au congrès de l'Association américaine des femmes médecins.

"Le but primordial est l'embellissement physique susceptible d'attirer des regards admiratifs et le but second est d'affirmer la confiance en soi", a dit le Dr Robin, en ajoutant que bien rares dans ce groupe étaient les femmes qui semblaient satisfaites de leur apparence naturelle. Le conférencier a souligné que les conseillères en soins de beauté, les fabricants de produits de beauté et les publicitaires ont confirmé le caractère prédominant du charme physique comme mobile qui incite les femmes à faire usage de ces produits.

Un certain nombre de femmes ont avoué qu'elles se maquillaient et choisissaient leurs robes en regard de l'impression qu'elles pourraient créer chez leurs voisines.

Selon le Dr Robin, cette attitude révèle un besoin d'être admirées par l'élément féminin, mais qui peut à la fois naître d'une rivalité consciente ou inconsciente vis-à-vis du sexe opposé.

Plusieurs autres raisons justifient l'utilisation des produits de beauté, notamment le désir de garder une apparence jeune, un bon moral, ou encore tout simplement parce qu'on ne saurait s'en passer.

"Le maquillage et la mode vestimentaire sont les moyens employés pour les femmes pour triompher des limitations physiques", d'affirmer le Dr Robin.

Au tribunal, pour avoir obéi à sa maman!

LONDRES — Pour avoir obéi à sa mère en essuyant soigneusement avec sa serviette les couverts de la cantine scolaire, une petite Anglaise de dix ans a été expulsée de l'école puis envoyée par un tribunal dans une maison d'éducation surveillée.

Cette affaire, qui a eu lieu à Surbiton (Kent), a provoqué une vive émotion et suscité aux Communes le dépôt d'une question écrite au ministre de l'Intérieur.

L'enfant, Christina Miles, s'était vu interdire par le directeur de son école d'essuyer ses couverts. "Nos couverts sont propres et même stérilisés", affirmait le directeur. Christina s'obstina: en juin dernier, elle fut renvoyée. Le tribunal pour enfants s'avisa alors que Christina violait la loi sur la scolarité obligatoire. Hier, il décida de la séparer de sa mère et de l'envoyer dans une maison d'éducation surveillée. La mère a écrit à la presse qui consacra ensuite d'énormes manchettes à cette affaire, dont s'est ému, de son côté, un député conservateur.



L'auriez-vous soupçonné? Cette jeune fille a des cils fort coûteux . . . en effet ses deux paupières supérieures sont "équipées" de faux-cils en vison d'un demi-pouce de long! Il paraît qu'il s'agit là de la grande rage chez nos voisines du sud. Et si vous vous demandez ce que vient faire la mitraillette qu'elle tient à la main . . . ce n'est que pour illustrer l'aspect "James Bond" de la mode '66.

Le ministère du Commerce signale qu'au cours de l'année dernière, les produits canadiens ont été vendus dans 137 pays.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 8 avril 1936

Le R. P. Bourque, s.j., de St-Boniface est venu donner une excellente conférence dont le titre était: "Pédagogie nouvelle, appropriée aux Canadiens français", dans laquelle il préconise un nouveau programme d'études parfaitement adapté à la mentalité et aux exigences nationales de nos enfants. Le conférencier fut présenté par Me P.-E. Poirier et remercié par J.-O. Pilon.

* * *

Le département des Affaires indiennes vient de changer les noms de deux de ses écoles du Petit Lac des Esclaves, en honneur à deux évêques pionniers de l'Alberta. L'Ecole indienne St-Bernard devient l'Ecole indienne de **Grouard** et l'Ecole indienne St-Bruno portera désormais le nom d'Ecole indienne de **Joussard**.

Il y a 20 ans...

Edition du 10 avril 1946

La revue "Ensemble" publie le texte d'une entrevue que lui a accordée M. Paul Sicotte de Falher, au sujet de l'état actuel des mouvements coopératifs chez les Canadiens français de l'Alberta. Il ressort des propos de M. Sicotte que la situation va toujours en s'améliorant et qu'elle promet encore davantage pour l'avenir, à condition toutefois que l'on trouve et que l'on forme les chefs de file nécessaires.

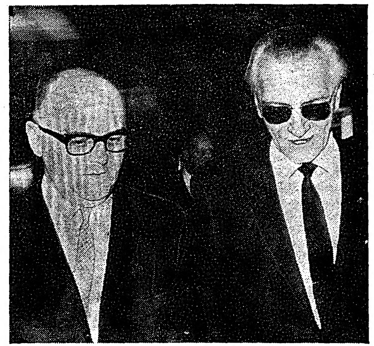
* * *

A Bonnyville, on a célébré dignement les vingt-cinq ans de mariage de M. et Mme Raoul Lapointe. Une messe spéciale fut célébrée à leurs intentions et un souper suivi d'une veillée réunit autour du couple jubilaire et de ses onze enfants tous leurs parents et amis.

Il y a 10 ans...

Edition du 4 avril 1956

A la demande expresse de S. Exc. Mgr A. Jordan, archevêque-coadjuteur, les fidèles de l'archidiocèse d'Edmonton commenceront à préparer dès maintenant une grandiose célébration religieuse pour marquer le Jubilé d'Or sacerdotal de leur archevêque, S. Exc. Mgr J. H. MacDonald.



Le maire Jean Drapeau de Montréal ne ménage ni ses efforts ni son temps pour s'assurer du succès d'Expo '67 On le voit ici en compagnie d'un ministre espagnol lors d'un récent voyage qu'il effectuait en Espagne pour promouvoir la participation de ce pays à la prochaine exposition universelle.

Succès du stage de chant choral...

(Suite de la page 1)

menses nous a donné la nostalgie de cette communion chantante où tous les hommes retrouvent la joie de s'exprimer dans un langage commun et vivent des heures inoubliables. Chantal nous a aussi fait voir des diapositives du premier choralie de Québec, où déjà 60 chorales appartiennent au Mouvement A.C.J. canadien, Alliance des Chorales Canadiennes et font oeuvre commune.

Le récital du dimanche après-midi

Le récital "Chant Choral" du dimanche après-midi fut chaudement applaudi par une salle comble. Trois chorales d'Edmonton: les Pastourelles de l'Académie Assomption, la chorale du Collège d'Education et la chorale de la paroisse St-Joachim nous ont grandement réjouis par leurs répertoires très variés et pleins de vitalité. A leur tour, les 65 stagiaires se sont surpassé sous la direction de Chantal et nous ont servi un régal pétillant et savoureux. Bravo! Et chose merveilleuse, d'un seul geste Chantal entraîne l'auditoire qui, surpris d'abord, s'exécute bientôt dans un pot-pourri des plus fins et des plus amusants, choristes et spectateurs ne faisant plus qu'un. Ce fut véritablement le "clou" du récital!

Soliste invitée et artiste bien connue de Radio-Canada, Chantal s'est exécutée et nous a pas déçus. Son jeu sûr, exécuté avec une parfaite maîtrise, nous a révélé l'âme profondément musicale de notre charmante et dynamique directrice. Elle était accompagnée au piano de Mme Jean Létourneau.

Après une telle expérience, tous les stagiaires sont unanimes à déclarer qu'il faut absolument tenir un autre stage en septembre, probablement dans la région de Bonnyville-St-Paul. Ce stage nous donnerait le répertoire commun de l'année et nous préparerait à répondre aux appels des fêtes du Centenaire, fêtes provinciales où nos chorales canadiennes-françaises seront invitées à participer.

Les membres du Comité désirent remercier l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et tous ceux qui ont contribué au succès de ce premier stage. Ils sont de plus convaincus que le chant choral, comme un bon repas familial, rassemble les hommes par l'expression commune de sa beauté, de sa joie, dans un partage vraiment fraternel.

Les membres de l'équipe directrice:
S. Thérèse-de-la-Paix, a.s.v., présidente
M. Léonard Rousseau, vice-président
Mlle Céline Dionne, secrétaire
S. Marie John David, f.j., trésorière.

Le ministère du Commerce fait remarquer que les produits exceptionnels peuvent contribuer sensiblement au montant global des exportations canadiennes: il cite à l'appui le cas des rebuts de produits textiles qui, en 1965, ont rapporté plus d'un million de dollars sur les marchés du monde.

Assemblée générale annuelle...

(Sutie de la page 5)

à l'activité fébrile et aux manifestations qui se déroulent à St-Paul en vue du Centenaire canadien.

Collège St-Jean:

En l'absence du Recteur, c'est Me Louis Desrochers qui a présenté le rapport du Collège. Il s'agit du même texte que l'on avait reproduit dans l'Almanach Franco-Albertain et qui explique l'organisation interne des cours que dispense le collège ainsi que les programmes qu'ils comportent.

Académie Assomption:

Le rapport que présente Soeur Thérèse des Chérubins fait état des activités et initiatives de l'Académie au cours des derniers mois. Il faut ici souligner les problèmes d'intégration qu'a suscités l'intégration des élèves des Ecoles séparées des 7e, 8e et 9e années. Les principales activités parascolaires furent l'organisation d'un Club du Président par les élèves de 12e année, une démonstration de gymnastique par les élèves la semaine dernière et, pour la première fois, en présence d'un délégué de la Société d'Education Physique et Récréation de Montréal (en l'occurence, il s'agissait de la directrice adjointe, Mme Fernande Jacques) *et la tenue d'un stage de* chant choral réunissant plus de 70 participants. La plus grande activité n'est pas encore réalisée mais semble en bonne voie de l'être. Il s'agit du Voyage Maritime Académie Assomption qui verrait partir un groupe d'élèves le 31 mai prochain pour ne revenir que le 28 juin après avoir parcouru le pays jusqu'aux Maritimes.

Les Sociétés CARDA

Le rapport que nous a présenté M. Louis-J. Laberge, gérant de CARDA de la Rivière-la-Paix nous semble très intéressant, en ce sens qu'il nous présente une situation que plusieurs d'entre nous peuvent ne pas connaître; c'est pourquoi nous le publions intégralement dans nos pages, dès cette semaine.

Conseil Albertain de la Coopération

C'est M. Fernando Girard, président du Conseil qui fit la présentation du rapport. Le Conseil succède à la Fédération des Caisses Populaires bilingues de l'Alberta. Sa fondation est récente, mais déjà le principe en avait été accepté depuis longtemps. Le Conseil veut couvrir tout le terrain où des nôtres ont des intérêts dans l'entremise coopérative où déjà ils collaborent par une participation individuelle à un fonds de propagande générale qui ne protège pas nécessairement leurs ambitions. Le Conseil doit s'affilier au Conseil Canadien de la Coopération dans un avenir rapproché. Son financement sera assuré par différents organismes qui lui remettront la part proportionnelle que les nôtres leur souscrivent par leur appartenance et leur participation financière.

Déjà quelques organismes coopératifs ont envoyé leur contribution et d'autres le feront bientôt. M. Girard nous dit que "les quelques activités exercées à date ont prouvé de façon évidente que le champ est vaste et que l'expérience démontre que nos activités prouveront le nécessité de ce Conseil."

A.E.B.A.

Cette association poursuit son travail d'éducation et d'union de nos éducateurs bilingues. Le rapport de son président, M. Armand Laing, nous donne un aperçu de quelques-unes de ses activités: réunion annuelle d'étude de l'emploi des méthodes audio-visuelles, présentation d'un mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton, journées d'étude de la "méthode dynamique", session (la 3e) de cours de Catéchèse, revue et amélioration du programme, etc. De plus, et ce n'est pas la moindre chose, l'A.E.B.A., poursuit ses efforts pour la réalisation annuelle du Voyage Interprovincial Albertain; dès cette année les étudiants bénéficieront d'un voyage plus long qui leur permettra des rencontres que leurs prédécesseurs n'avaient pas eu la chance de faire. Il faut encore mentionner la participation de cette association à la librairie Schola et dans les divers cercles régionaux.

A.C.F.A.—Périodiques:

Le rapport est très court, mais combien éloquent! Au cours de l'année on a reçu 77 commandes d'abonnements. Ces abonnements ont rapporté un profit de $106.08, soit une moyenne d'environ $1.37 par abonnement.

Si, au lieu de 77 abonnements on en avait reçu 800, les gains auraient été de $1,096.00; et ces gains, ils vont au compte de l'A.C.F.A. Donc....

Almanach Franco-Albertain:

C'est un peu le même problème que le rapport précédent; après avoir déduit des recettes de $5,390. toutes les dépenses encourues il n'est resté à l'A.C.F.A. que $945 de bénéfices. Ce chiffre aurait été meilleur si on avait voulu coopérer davantage pour en assurer une plus grande diffusion.

Office National du Film:

Bien qu'il ne s'agisse pas là d'un organisme rattaché à l'A.C.F.A., il s'agit d'un service que nous avons avantage à conserver et à utiliser le plus possible, compte tenu de l'importance que le film français peut avoir chez nous. Or, M. Moquin nous a justement déclaré que les dirigeants de l'O.N.F. n'étaient pas impressionnés par le pourcentage d'utilisation des cinémathèques françaises à travers la province et qu'il se pourrait qu'on en vienne à confier les films français à l'Université. A nous d'y voir le plus tôt possible. Si on a pu utiliser quelques films à Edmonton pour la Journée du Samedi, il devrait en être de même des autres régionales, et dans tous les cas, non seulement pour les enfants car l'O.N.F. réalise d'excellents films pour adultes, surtout.

Elections:

Certain conseils régionaux ont déjà été élus, mais dans la plupart des cas il y a encore quelques changements ou omissions à corriger, de sorte qu'il serait prématuré d'en publier les listes. Dès que nous aurons reçu tous les noms nous publierons dans La Survivance un liste complète de tous les conseils régionaux.

Le plus fou des deux

Un fou observe par-dessus le mur de l'asile un pêcheur à la ligne qui se tient debout au bord de la rivière voisine et qui attend patiemment que le poisson veuille bien mordre.

—"Cela fait combien de temps que vous attendez là?" demande le fou ou pêcheur.

—"Trois heures. . ."

—"Alors venez donc chez nous, il y a encore de la place . . ."